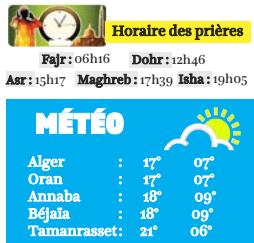


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 20 décembre 2018 - 12 Rabî' al-thani - N° 2093 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-MALTE
Commission mixte algéro-maltaise : signature de trois mémorandums d'entente à la Valette



P. 6

FRANCE-ALGÉRIE
Inauguration à Alger des nouveaux locaux de l'école primaire internationale Alexandre-Dumas

P. 6

ALGÉRIE-EGYPTE
Installation du Groupe parlementaire d'amitié

P. 6

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES (CNR)

Le déficit dépassera les 600 milliards de DA en 2019

Le déficit financier de la Caisse nationale des retraites (CNR), qui est de l'ordre de 560 milliards de DA en 2018, dépassera les 600 milliards de DA en 2019, a estimé hier le directeur général de la Caisse, Slimane Melouka.

P. 4



REGISTRE DU COMMERCE

Plus de 2 millions d'opérateurs économiques inscrits à fin septembre 2018 (CNRC)

P. 5

SANTÉ

EPILEPSIE : Le cerveau produit son propre valium

Des chercheurs américains ont découvert une protéine produite par le cerveau qui agit comme un tranquillisant.

P.p 12-13

ÉDUCATION NATIONALE : Poursuite de l'exploitation de la liste d'attente pour le recrutement des enseignants en 2019

P. 24

ARMÉE
Gaïd Salah en visite de travail aujourd'hui dans la 1^{re} RM



P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE
2 ateliers de confection d'armes artisanales découvertes par l'ANP à Tébessa et Mascara

P. 24

FOOTBALL

CAN-2019 / ALGÉRIE : Tahrat : «Notre objectif est de remporter le titre africain»

Le défenseur international algérien du RC Lens (Ligue 2 française de football) Mehdi Tahrat a indiqué que l'équipe nationale abordera la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 (15 juin - 13 juillet) avec l'objectif de remporter le titre.

P. 22

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie inaugure la première desserte reliant Alger à la ville belge de Charleroi

P. 24

LE 23 DÉCEMBRE AU CIC Remise du Grand prix Assia Djebab du roman 2018

Sous l'égide des ministères de la Communication et de la Culture, l'Entreprise nationale d'édition et de publicité (ANEPE) et l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), organisent

dimanche 23 décembre à partir de 17h, au Centre international des conférences Abdellatif-Rehal (CIC), la cérémonie de remise du Grand prix Assia Djebab du roman 2018.



CE MATIN À L'INPED Rencontre nationale d'évaluation du secteur de l'Industrie et des Mines



Dans le cadre du suivi et de l'évaluation des activités des directions de wilayas, le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, présidera ce matin à partir de 8h, à l'Institut national de la productivité et du développement industriel (INPED) de Boumerdès, une rencontre d'évaluation qui regroupera les directeurs des wilayas de l'Industrie et des Mines, les cadres de l'administration centrale, les responsables des organismes relevant du secteur et les directeurs généraux des groupes industriels.

PALAIS DES RAÏS Exposition «L'univers raffiné des Algérois»

Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs, abrite jusqu'au 23 décembre, une exposition d'arts plastiques intitulée «L'univers raffiné des Algérois». Trente (30) œuvres de Chafik Kadi, Jérôme Cervera, Illyes Belkaid, Mouna Chehla Attallia, Fatima Chalal Zouaoui, Fabrice le Henaff, Ahmed Salah Bara, Narimene Mazghiche et Meriem Ouerdi sont exposées.



CONSEIL DE LA NATION Séance plénière consacrée aux questions orales



Le Conseil de la Nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales destinées à plusieurs membres du Gouvernement, indique mercredi un communiqué du Conseil. Les questions orales concerneront les secteurs de la Jeunesse et des sports, des Travaux publics et des transports, du Tourisme et de l'artisanat, de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et de l'Environnement et des énergies renouvelables, a précisé la même source.

Météo

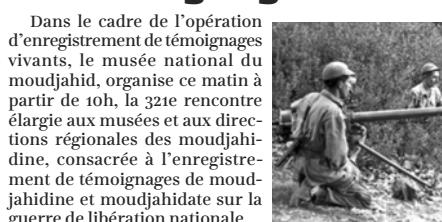
	Max	Min
Alger	17°	07°
Oran	17°	07°
Annaba	18°	09°
Béjaïa	18°	09°
Tamanrasset	21°	06°

LE 22 DÉCEMBRE À SKIKDA Conférence régionale des élus ANR des wilayas de l'Est



Dans le cadre des activités politiques et organisationnelles du parti, et dans le but de préparer la participation aux prochaines élections de renouvellement partiel des membres du Conseil de la Nation, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 22 décembre à partir de 9h30 à l'hôtel Es-salam de Skikda, les travaux de la conférence régionale des élus des wilayas de l'Est. Un accord de soutien de vote mutuel sera signé entre les élus de l'ANR et du FLN en marge de la conférence.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages



SANTÉ La vitamine D3 disponible au niveau de la PCH

Des stocks de Vitamine D3 Cholécalciférol (ampoules buvables) sont disponibles au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), a assuré hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, dans un communiqué. Le ministère «assure l'ensemble des citoyens au sujet de la disponibilité de la Vitamine D3 Cholécalciférol (ampoules buvables à 200 000 UI/ml), au niveau du stock de la Pharmacie centrale des hôpitaux qui permet de couvrir largement les besoins de la consommation hospitalière», précise la même source. Ce médicament est prescrit pour le traitement de la carence de la vitamine D.

Horaire des prières

Jeudi 12 Rabî' al-thani 1440

Fajr	06:16
Dohr	12:46
Asr	15:17
Maghreb	17:39
Isha	19:05



PALAIS DES EXPOSITIONS Ouverture de la 27^e Foire de la production algérienne



Le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, procédera cet après-midi à partir de 14h, au Palais des Expositions des Pins Maritimes, à l'inauguration de la 27^e édition de la foire de la production algérienne.

DEMAIN À BOUMERDÈS Conférence des cadres du FNA

En prévision des prochaines échéances, le président du Front national algérien (FNA), M. Moussa Touati, présidera une conférence avec les cadres du parti, demain vendredi 21 décembre à partir de 10h, à la salle M'hamed Bougara de Boumerdès.

SALLE IBN KHALDOUN La nuit du chaâbi



L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 20h, à la salle Ibn Khaldoun, une soirée chaâbi animée par une pléade d'artistes dont Abdelkader Chaou, Nacer Mokdad, Kamel Belkhirat, Sidali Lekkam et Hocine Dris. L'orchestre sera dirigé par Khaled Sodiane.

LI AMNIKOU Emission consacrée aux mesures de sécurité prévue à l'occasion des vacances

L'émission «Li Amikoum» de l'espace radio de la Sécurité nationale, sera consacrée cet après-midi à partir de 16h, aux mesures sécuritaires prise par la Direction générale de la Sécurité nationale en prévision des vacances d'hiver.



LE 22 DÉCEMBRE À ALGER 4^e congrès de l'UNA

Sous le thème «L'ingénieur agronome au cœur des défis de la sécurité alimentaire», l'Union national des agronomes (UNA), tiendra son 4^e congrès, samedi 22 décembre à partir de 9h, à la salle des conférences Abdelouahab Bouchama, Alger-Centre.



TOURISME:**M. Benmessaoud : «Nécessité d'investir dans le patrimoine et les diverses manifestations locales»**

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a affirmé, mardi à Adrar, l'importance de l'investissement touristique, à travers la valorisation du patrimoine local et des différentes manifestations pour promouvoir les services d'accueil du secteur.

La wilaya d'Adrar est une wilaya touristique par excellence qui a connu un bond qualitatif en matière d'investissement, a indiqué le ministre, ajoutant que l'année 2018 a été marquée par la réalisation de 10 hôtels d'une capacité de 1000 lits, en vue d'atteindre, à la fin du premier trimestre 2019, un total de 34 structures hôtelières, susceptibles de contribuer à la création de 2500 postes d'emploi permanents.

Dans le cadre de la deuxième journée de sa visite dans la wilaya, le ministre a cité les projets lancés, à travers trois territoires de la wilaya pour la promotion de l'accueil touristique et la valorisation du legs historique et culturel.

D'autre part, le ministre a souligné l'importance d'impliquer les médias dans la promo-

tion du tourisme spirituel, saharien et oasis et de valoriser les sites archéologiques et l'artisanat, en sus de préserver le cachet architectural de ladite wilaya qui abrite plus de 200 manifestations sociales par an.

M. Benmessaoud a appelé à la promotion du tourisme saharien, à travers l'application de prix concurrentiels au profit des clients, saluant à l'occasion l'expérience de certains établissements hôteliers locaux et de la compagnie nationale Air Algérie qui propose des prix promotionnels au profit du tourisme saharien en hiver, les tarifs étant réduits de moitié ou encore plus.

Le ministre a inspecté, en outre, une série de projets touristiques en cours de réalisation par des privés dans le chef-lieu de wilaya, dont le projet de



réaménagement de l'hôtel Touat au sujet duquel il a donné des instructions aux responsables pour accélérer la cadence des travaux, en prévision de sa réception prochaine fin février

2019. Au titre de la troisième et dernière journée de sa visite dans la wilaya le ministre aura à visiter des projets d'investissements dans la circonscription administrative de Timimoun.

ADRAR:**Plus de 100 projets touristiques retenus ces dernières années pour la wilaya**

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a fait état, hier à Adrar, de 104 projets touristiques retenus ces dernières années en faveur de cette wilaya, offrant une capacité globale de 8.200 lits. «La wilaya d'Adrar s'est vue accorder ces dernières années 104 projets touristiques, totalisant 8.200 lits, susceptibles de générer 2.500 emplois et de faire de la wilaya une destination attractive pour l'investissement touristique», a indiqué M. Benmessaoud en marge de l'inspec-

tion de structures hôtelières dans le cadre de la seconde et ultime journée de sa visite de travail dans la wilaya. Le ministre a indiqué que dix (10) opérations ont été jusqu'ici réalisées, d'une capacité d'accueil de 1.300 lits, 45 autres sont en cours de réalisation (3.400 lits), tandis que 34 autres projets (plus de 3.000 lits) doivent être réceptionnées d'ici la fin de l'année prochaine. Il a fait savoir aussi qu'une enveloppe de 650 millions DA a été dégagée pour l'aménagement des zones d'expansion touristique

(ZET) implantées à travers la wilaya déléguée de Timimoun, les communes de Bouda et Reggane, respectivement à l'Ouest et au Sud d'Adrar. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a mis l'accent, lors de l'inspection du projet d'un village touristique à Timimoun, sur l'achèvement, avant la fin du premier trimestre de 2019, des travaux liés à la première phase du projet, en vue de rattraper le retard accusé par ce projet de développement touristique.

JOURNÉE DE L'ÉNERGIE:**La résilience de Sonatrach et les défis du futur mis en avant**

La résilience de Sonatrach durant ses 55 ans d'existence et les défis du futur ont été mis, mardi à Alger, en évidence lors de la 23ème journée de l'énergie. Lors de cette journée, organisée habituellement le 16 avril de chaque année à l'occasion de Youm el IIm, mais avancée, cette fois-ci au 18 décembre courant, pour qu'elle coïncide avec le 55ème anniversaire de la création de Sonatrach, l'accent a été ainsi mis d'abord sur les acquis ensuite sur les ambitions de cette compagnie nationale, créée le 31 décembre 1963. A ce titre, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni a souligné le rôle stratégique du groupe Sonatrach, dans le développement économique du pays et dans la garantie de sa sécurité d'approvisionnement énergétique. «Sonatrach a été et est toujours la locomotive de l'économie nationale», a indiqué M. Guitouni, dans un discours lu par son chef de cabinet, Zoubir Djouabri. Pour exprimer l'importance de cette compagnie nationale, il a ainsi mis l'accent sur les caractéristiques du groupe qui a pu résister aux différents chocs. M. Guitouni a ainsi rappelé que la compagnie nationale des hydrocarbures était dotée de plus de 100 filiales et participations (en national et en international) et employait envi-

ron 200.000 effectifs. Concernant le chiffre d'affaires moyen annuel à l'export réalisé sur les cinq dernières années, il avait été de 43,2 milliards de dollars/an, alors que le chiffre d'affaires moyen global annuel avait été évalué à 4.560 milliards de DA, sur la même période. Quant à la fiscalité pétrolière moyenne annuelle versée au Trésor, elle s'était établie à 2.550 milliards de DA durant les cinq dernières années. Pour ce qui est du volume des investissements de Sonatrach, il était de l'ordre de dix (10) milliards de dollars en moyenne par an. Evoquant les projets concrétisés par le groupe, le ministre a cité la réalisation de 34 canalisations totalisant environ 20.000 km, de 82 stations de pompage et de compression équipées de 372 machines et de 127 bacs de stockage de pétrole et de condensat. M.Guitouni a également cité les trois (3) gazoducs à l'international: GEM vers l'Italie, GPFD vers l'Espagne (via le Maroc) et Medgas vers l'Espagne. Selon le ministre, ce ne sont là que quelques chiffres qui font de la Sonatrach, «la première compagnie en Algérie» et son patrimoine industriel un «acquisition» et une «fierté pour la Nation. Abordant les ambitions du groupe sur le moyen terme (2020-2030), le premier responsable du secteur a fait

le point sur le développement du gaz de schiste, l'exploitation des hydrocarbures en Offshore et la promotion des énergies renouvelables, notamment le solaire. M. Guitouni a également mis l'accent sur l'apport de Sonatrach dans le développement socio-économique du pays, notamment en termes d'emplois. Pour sa part, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati a mis en avant le rôle important de Sonatrach dans le développement du pays. «Sonatrach est devenue aujourd'hui une entreprise de renommée mondiale et reste toujours la fierté de l'Algérie», a indiqué M. Zerouati. Aujourd'hui, a-t-elle poursuivi, «le groupe se doit de se projeter dans le futur, afin de relever les nombreux défis qui se présentent pour garantir la prospérité du pays». Selon elle, l'Algérie qui dispose d'importantes ressources énergétiques, devrait néanmoins, préparer sa transition énergétique, et ce, vers un modèle énergétique basé sur les énergies renouvelables (EnR). Elle a rappelé à ce titre la stratégie tracée par son département ministériel à l'effet de répondre à la demande nationale en énergie et se positionner sur les marchés internationaux.

APS

M'SILA :
Annulation de 8 projets d'investissement pour non-respect du cahier de charges

Huit (8) projets d'investissement dans la wilaya de M'sila ont été annulés pour «non-respect du cahier de charges» par leurs détenteurs, apprenait-on hier auprès des services de la wilaya.

Cette annulation a été motivée par le retard dans le lancement des travaux fixés dans le cahier à six mois, «délais largement dépassés», ont précisé les mêmes services qui ont indiqué qu'une commission de suivi et d'évaluation des projets d'investissement dans la wilaya a été installée pour contrôler le respect des dispositions prévues par les cahiers de charge par les détenteurs de projets.

Cette mesure a été prise suite à la constatation par le wali Hadj Mokdad lors de ses sorties d'inspection la réalisation de clôture autour de lots de terrain obtenus dans le cadre de la promotion de l'investissement sans engager les travaux en vue de la spéculation, selon les mêmes services. Pas moins de 87 projets d'investissement ont été concrétisés dans la wilaya au cours des deux dernières années dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et l'agroalimentaire ayant permis la création de plus de 1000 emplois, notamment à M'sila, Boussâda, Sidi Aïssa et Magra, a ajouté la même source. Les mêmes services ont fait état de 200 dossiers d'investissement déposés dans la wilaya dont plus de 100 ont été étudiés en attendant l'octroi des arrêtés de concessions dans «les plus proches délais».

JUSTICE**Des peines de 3 à 6 mois de prison avec sursis à l'encontre des 27 membres du groupe des Ahmadis**

Le cours d'appel de Bejaia a infligé, hier, des peines allant de 3 à 6 mois de prison avec sursis, à l'encontre des 27 membres du groupe religieux des Ahmadis, poursuivis depuis mai dernier, pour «offense à l'islam», «création d'association illégale» et «collecte de fonds sans autorisation», apprend-on du collectif de la défense des prévenus. Ce verdict, confirme les peines prononcées en première instance par le tribunal d'Akbou et qui a été interjeté en appel par le parquet, lequel, durant un procès en 2ème instance tenu à Bejaia le 12 décembre,

avait requis une peine d'emprisonnement de trois ans ferme à l'encontre de l'ensemble des prévenus. Dans sa plaidoirie, la défense a exigé l'acquittement et l'abandon des poursuites, arguant de la «liberté de conscience et de culte» des mis en cause, garantie par ailleurs par la Constitution, avait-il alors souligné, relevant par ailleurs qu'«il n'y a pas de motifs d'inculpation. Aucune offense à l'Islam n'a été prouvée», notera, pour sa part, le vice-président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), Saïd Salhi.

AÏN DEFLA :**Une personne mortellement fauchée par un train au niveau de la gare ferroviaire d'Arrib**

Une personne est décédée hier à Aïn Defla après qu'elle eut été mortellement fauchée par un train, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. L'accident a eu lieu à hauteur de la gare ferroviaire d'Arrib (12 km au nord de Aïn Defla) lorsque la victime (30 ans) a été percutée par un train de transport de carburant qui se dirigeait vers Chlef, a-t-on indiqué de même source. La victime, complètement déchiquetée, a été évacuée vers la morgue de l'hôpital de Aïn Defla, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident, a-t-on souligné de même source.

AGRICULTURE

Vers une cartographie du potentiel agricole à l'export

Plusieurs mesures ont été prises pour la promotion de la filière agricole et agroalimentaire dont l'élaboration d'une cartographie du potentiel agricole stable à l'export, a indiqué mardi à Alger un haut responsable du ministère du Commerce.

«Ces mesures portent notamment sur l'élaboration par ce ministère de la cartographie des produits agricoles et du potentiel stable à l'export, du calendrier des productions agricoles par région, ainsi que la promotion des produits bio et du terroir», a fait savoir le secrétaire général du ministère du Commerce, Chérif Omari, lors d'un panel dédié à l'exportation des produits agricoles et agro-alimentaires, organisé dans le cadre de la rencontre nationale sur la promotion des exportations.

Il s'agit également d'encourager les projets d'investissement agricole et agroalimentaire dédiés à l'export, notamment les plateformes logistiques, et d'inciter les exportateurs des produits agricoles et agroalimentaires à mieux s'organiser.

Il a aussi évoqué la refonte du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) pour l'intégration de nouvelles rubriques éligibles au financement, dont la prise en charge des frais de transport terrestre des produits exportés notamment vers les pays limitrophes et les autres pays africains.

A ce propos, le taux de subvention sera déterminé sur la base de l'étude technique des coûts de transport, selon les recommandations du panel relatif à l'exportation des produits agricoles. Il a également été recommandé la révision à la hausse du taux de subvention accordée pour le remboursement du transport international des produits agroalimentaires pour passer de 25% à 50%, et pour les produits agricoles pour un remboursement à hauteur de 50%.

Sur le plan institutionnel, le ministère du Commerce engagé des conventions en novembre dernier avec les opérateurs de transport (Logitrans, Air Algérie cargo...) à l'effet d'assouplir les procédures de remboursement des frais de transport à l'international, a fait savoir M. Omari.

En outre, il a cité l'élaboration d'un manuel destiné aux exportateurs des produits agricoles, retracant le déroulement de l'opération d'exportation de l'amount à l'aval, ainsi que les documents administratifs exigés en la matière par tous les organismes concernés par le contrôle des opérations du commerce extérieur.

Il a aussi fait partie de l'élaboration d'un dispositif régissant l'octroi du statut d'Exportateur agréé aux exportateurs des produits agricoles et agroalimentaires.

Ce dispositif réglementaire est proposé sur la base des dispositions déjà prises en charge par la Direction générale des douanes dans le cadre du régime de l'opérateur économique agréé: «une plateforme du guichet unique est en projet avec la Direction générale des douanes», a-t-il avancé.

S'agissant du renforcement des capacités nationales en matière de laboratoires de certification d'accréditation et d'analyse des produits agricoles, il a indiqué qu'une feuille de route a été mise en œuvre par le ministère du Commerce à l'effet de renforcer les capacités de certification des laboratoires du CAQE et du LNE avec l'intégration d'autres laboratoires privés et publics à faire accréditer avec l'organisme national d'accréditation (Algérac).

Concernant le renforcement de l'accompagnement de la participation des opérateurs économiques aux foires et salons spécialisés à l'étranger, le représentant du ministère du Commerce a indiqué qu'un Comité intersectoriel chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme officiel des manifestations économiques a été installé par le ministre du Commerce en octobre dernier.

Ce Comité a adopté un programme pour la période 2019-2020 pour la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger en donnant la priorité aux salons spécialisés, ce qui permettra une meilleure visibilité aux participants et aux organisateurs, a expliqué M. Omari.

APS

CNR:

Le déficit dépassera les 600 milliards de DA en 2019

Le déficit financier de la Caisse nationale de retraites (CNR), qui est de l'ordre de 560 milliards de DA en 2018, dépassera les 600 milliards de DA en 2019, a estimé hier le directeur général de la Caisse, Slimane Melouka.



«Avec des dépenses de plus de 1.200 milliards de DA à la fin de l'année en cours, la CNR accusera un déficit de l'ordre de 560 milliards de DA à la fin de l'année 2018, et qui dépassera les 600 milliards de DA en 2019, selon les données prévisionnelles et compte tenue de la conjoncture actuelle», a précisé M. Melouka dans un entretien à l'APS. Le même responsable a expliqué cette situation par le fait que le nombre de retraités «est en croissance», alors que celui des cotisants reste «constant», ajoutant que «l'équilibre financier de la caisse nécessite 5 cotisants pour 1 retraité, contrairement à ce qui est enregistré actuellement (2 cotisants pour 1 retraité).»

Cette situation, est «nettement insuffisante» pour pouvoir répondre aux besoins des pensions, sachant que les salaires ont augmenté depuis l'année 2012 et que les pensions de retraites sont devenues assez conséquentes, «ce qui accentue le déficit» a-t-il relevé. Au sujet de la nouvelle mesure prévue par la loi de Finances 2019 autorisant le Fonds national d'Investissement (FNI) à octroyer des crédits au profit de la CNR à des taux d'intérêt bonifiés à long terme, il a précisé que «cette action a été inscrite pour pouvoir répondre aux besoins de la Caisse en fonction du déficit prévisionnel pour l'année prochaine».

M. Melouka a affirmé que la valeur du montant de ces crédits «n'a pas été fixée» dans la loi de finances 2019, pour donner la possibilité à la CNR d'exprimer, à partir de janvier prochain, et d'une manière objective, ses besoins

financiers en fonction de la réalité du terrain». Pour rappel, la CNR a connu, ces dernières années, un déficit croissant, passant de 155,1 milliards DA en 2014 à 336,8 milliards en 2016 et plus de 479,1 milliards en 2017. Le financement de la CNR provient principalement de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés(CNAS) et des subventions de l'Etat en matière de solidarité.

Néanmoins, la dépense est actuellement «plus importante» que les recettes, qui demeurent pratiquement «figées», bien que le nombre de dossiers déposés a baissé des 2/3 par rapport aux années précédentes, a indiqué le même responsable. M. Melouka a annoncé, à cette occasion, qu'outre le budget affecté par l'Etat à la CNR en 2018 (plus de 500 milliards DA),

une contribution de solidarité, au taux de 1% applicable aux opérations d'importation de marchandises, «a permis à la CNR de bénéficier d'un apport complémentaire de plus de 20 milliards DA, durant l'année en cours». S'agissant de l'amendement approuvé en novembre dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), accordant aux membres de la communauté algérienne établie à l'étranger et ceux qui exercent une activité professionnelle, la possibilité de s'affilier au système national de retraites, le DG de la CNR a fait savoir qu'il s'agit d'une affiliation «volontaire», soulignant que cet amendement intervient «suite aux besoins exprimés par notre communauté», notamment, «les Algériens résidant dans des pays dépourvus de système de retraite».

Les TIC pour une bonne prise en charge des retraités

A cet effet, un groupe de travail mixte regroupant des cadres du ministère du Travail et des représentants de la CNR, se penche sur les procédures nécessaires à la mise en œuvre de cette mesure portant sur différents aspects, notamment l'âge, l'assiette de cotisation, les modalités de paiement et de prise en charge de la pension. Evoquant le travail d'accompagnement au profit des retraités, M. Melouka a souligné qu'une «simplification» des procédures a été engagée par la caisse, notamment celle portant sur des documents d'état civil, en l'occurrence l'extrait de naissance, l'acte de mariage et l'acte de décès.

Il a expliqué que ces 3 documents «ne sont plus exigés aux retraités, mais directement récupérés des services concernés grâce à la coordination interministérielle à l'exception de situations particulières, comme celles relatives aux citoyens nés à l'étranger», a-t-il détaillé.

Concernant le volet modernisation de la caisse, M. Melouka a fait état

de la mise en place d'un système d'information quinquennal (2015-2019), qualifiant cette démarche de «capitale» pour pouvoir gérer toutes les situations administratives, afin de faciliter la tâche aux travailleurs du secteur et améliorer la prise en charge des retraités.

A ce titre, il a cité le Datacenter mis en œuvre depuis décembre 2017, qui a pour vocation d'être le centre «névrégique» du système d'information, lequel répond aux normes internationales de sécurité, de disponibilité et de gestion des données.

Ceci, outre une application mobile (Retraite DZ) qui porte, notamment, sur un annuaire répertoriant l'ensemble des agences locales et les centres d'accueil et d'orientation y afférents, la liste des médecins conventionnés (généralistes et spécialistes) triés par wilaya afin de faciliter la recherche, et permettant aux citoyens de s'informer sur la législation et la simulation du calcul de retraites, a-t-il fait valoir.

Une solution SMS en phase de

finalisation, a été également engagée par la caisse en collaboration avec tous les opérateurs de la téléphonie mobile, pour informer le retraité de sa situation dans des délais courts (rejet, actualisation, revalorisation).

Pour le DG de la CNR, «cette solution levera diverses contraintes, à l'instar des informations non disponibles des retraités, (changement d'adresse etc...) et du courrier classique (non garantie de réception ainsi que le coût induit), etc».

Il a indiqué que le retraité peut, également, se renseigner sur tous les aspects relatifs à la gestion de la CNR d'une manière générale et sur son dossier administratif d'une manière particulière, en composant le numéro vert de la CNR (3011), sachant qu'un centre d'appel a été mis en place en mai 2017 à cet effet, soulignant que les préoccupations principales des retraités portent sur le dossier et la validation de certaines périodes ainsi que sur le montant de leur pension.

REGISTRE DU COMMERCE

Plus de 2 millions d'opérateurs économiques inscrits à fin septembre 2018

L'Algérie comptait plus de 2 millions d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce à fin septembre 2018 contre 1,95 million à fin 2017, a appris l'APS auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC).

Jusqu'à fin septembre de l'année en cours, le nombre exact d'inscrits au registre du commerce était de 2.004.679 opérateurs, précise la même source. Sur l'ensemble de ces opérateurs économiques, plus de 1,81 million exercent sous le statut de personnes physiques et 191.829 sous le statut de personnes morales (sociétés). Par catégories d'activités, ce sont les personnes physiques exerçant dans la distribution de détail qui occupent la plus grande part des opérateurs économiques, avec 866.096 enregistrés au CNRC à fin septembre 2018 (45% de l'ensemble des inscrits sous le statut de personnes physiques).

En outre, le nombre des personnes physiques inscrites a atteint 733.912 dans le secteur des services (38%), 254.425 dans la production de biens (13,2%), 69.992 dans la distribution en gros (3,6%), 4.508 entreprises de production artisanale (0,23%) et 559 dans l'exportation (0,03%). Pour ce qui est des personnes morales (sociétés), le secteur des services concerne 73.854 sociétés (32,5% de l'ensemble des personnes morales inscrites au CNRC).

Ce secteur est suivi par celui de la production de biens avec 68.558 inscrits (30%), l'importation pour la revente en l'état avec 42.094 sociétés (18,52%), la distribution en gros avec 22.314 (9,8%), la distribution en détail avec 16.649 (7,3%), l'exportation avec 2.160 sociétés

(0,95%) et les entreprises de production artisanale avec 1.680 inscrits (0,74%).

Quant aux inscriptions réalisées au cours de la seule période allant de janvier à septembre 2018, elles ont atteint 282.654 inscriptions contre 270.653 à la même période de 2017 (+4,4%), sachant que les inscriptions portent essentiellement sur les immatriculations (création de nouvelles entreprises), les modifications (changement d'activité, changement d'adresse ou de gérant...) et les réimmatriculations.

Parmi ces inscriptions, 116.582 ont concerné les nouvelles créations d'entreprises (immatriculations) avec 103.790 créations pour les opérateurs-personnes physiques et 12.792 de personnes morales. Ces immatriculations ont enregistré une diminution en comparaison avec la même période de 2017 qui avait connu 119.439 créations de nouvelles entreprises, soit une baisse de 2,4%.

Plus de 13.000 étrangers inscrits au registre du commerce à fin septembre 2018

Concernant les opérateurs économiques étrangers inscrits au registre du commerce, leur nombre a atteint 13.880 à fin septembre 2018, composés de 11.380 personnes morales (sociétés) et de 2.500 opérateurs



exerçant sous le statut de personnes physiques. S'agissant des personnes morales étrangères, les nationalités des gérants les plus répandues sont française avec 2.116 sociétés (18,6% de la totalité des personnes morales étrangères), syrienne avec 1.265 sociétés (11%), turque avec 1.140 (10%), chinoise avec 1.007 (9%) et tunisienne avec 828 entités (7%).

Le nombre de nationalités des gérants de l'ensemble des sociétés étrangères inscrites est de 94. Ces sociétés activent dans le secteur de la production de biens avec 4.798 sociétés (33,5%), les services avec 4.769 entités (33,3%), l'importation avec 2.257 (15,8%), la distribution en détail avec 1.102 (7,7%), la distribution en gros avec 1.025 (7,2%), l'export avec 213 (1,5%) et les établissements de production artisanale avec 141 sociétés (1%).

Pour les opérateurs étrangers exerçant sous le statut de

personnes physiques, les nationalités les plus répandues sont syrienne avec 745 opérateurs (30% de la totalité des opérateurs-personnes physiques), tunisienne avec 649 (26%), marocaine avec 386 (15%), égyptienne avec 193 (7%) et palestinienne avec 183 (7,3%).

Quant au nombre de nationalités des opérateurs économiques exerçant sous le statut de personnes physiques, il est de 38. Par activités, 2.018 opérateurs-personnes physiques activent dans le secteur de la distribution en détail, 262 dans les services, 189 dans la production de biens, 69 dans la distribution en gros, 5 dans l'export et 2 dans la production artisanale. Par régions, les 5 premières wilayas où il y a une plus grande présence des opérateurs économiques étrangers sont Alger (7.321 opérateurs), Oran (1.264), Blida (711), Constantine (426) et Annaba (420).

SONELGAZ :

Renforcer la sécurisation des infrastructures énergétiques tout en rationalisant les dépenses

Le groupe Sonelgaz aspire à une prise en charge «effectives et «efficiente» de la sûreté interne de ses établissements (SIE) tout en rationalisant des moyens mis en œuvre à cet effet au niveau de chaque établissement, a indiqué hier à Alger le P-dg du groupe public, Mohamed Arkab.

«L'optimisation et la rationalisation des moyens devraient se concrétiser sur le terrain par une utilisation parcimonieuse et rigoureuse des moyens techniques et humains qui sont indispensables pour la sécurisation des établissements en veillant à la juste mesure tout en ayant à l'esprit la situation financière des entreprises économiques publiques», a déclaré M. Arkab lors d'une journée d'étude régionale sur la SIE. Cette journée a vu la présence notamment du wali d'Alger, Abdekader Zoukh, des représentants de la gendarmerie nationale et du ministère de l'Energie, ainsi que des responsables de la SIE des filiales de sonelgaz (Alger, Tipaza, Boumerdes, Bouira et Tizi Ouzou).

Dans son discours présenté à l'ouverture des travaux de cette rencontre, organisée sous le thème la SIE : «Nécessité de la coordination des efforts pour une mise en œuvre rationnelle», le premier responsable de Sonelgaz a appelé à une concertation et une coordination entre tous les acteurs concernés par ce volet pour formuler des recommandations pratiques afin d'enrichir la prise en charge de la SIE conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

M. Arkab a estimé dans ce sens que ces dispositions réglementaires nécessitent probablement une mise à jour et un enrichissement à la lumière de la bonne situation sécuritaire du pays, tout en y ins-

troduisant l'utilisation optimale des nouvelles technologies dans la sécurisation et la surveillance des infrastructures.

Il a insisté sur l'intérêt de telles rencontres qui permettent à tous les acteurs institutionnels de la fonction sûreté interne des établissements ainsi qu'à ceux chargés de cette même fonction au sein des sociétés du groupe Sonelgaz d'échanger leurs avis et de discuter des difficultés pouvant survenir lors de la mise en œuvre des dispositions légales et des mesures réglementaires rattachant la SIE.

Interrogé par la presse, en marge des travaux de cette journée, sur la stratégie de son groupe concernant la SIE, M. Arkab a assuré que Sonelgaz a toujours fait de ce volet, au sein de toutes ses sociétés, une fonction organique et permanente inscrite dans l'organisation et le fonctionnement de l'établissement au même titre que les autres fonctions. «Le défi pour nous actuellement, c'est de préserver et sécuriser les infrastructures énergétiques ainsi que les biens et les personnes, en introduisant les nouvelles technologies pour perfectionner son système de sûreté, en veillant toutefois à la rationalisation des dépenses», a-t-il résumé.

Concernant le pillage des câbles et le branchements illicites qui risquent de peser sur la situation financière de l'entreprise, le P-dg de Sonelgaz a répondu que son groupe a constitué des brigades d'énergie pour contrôler les réseaux et intervenir rapidement en cas de vol ou d'infractions. Il a toutefois affirmé que le nombre des branchements illicites a diminué avec les opérations de relogement des habitants des bidonvilles et des habitats précaires qui constituaient pour Sonelgaz «une

source de fraude». «Actuellement, le nombre des infractions liées au branchements illicite avoisine les 4.000», a-t-il avancé.

A une question sur une éventuelle augmentation des tarifs de l'électricité, le premier responsable de Sonelgaz a affirmé que cela ne relève pas de ses prérogatives et que seule la Commission de régulation de l'électricité (Creg) est habilitée à faire une telle proposition. «En tant que Pdg du groupe Sonalgaz, j'ai simplement déclaré que la production et la distribution de l'électricité est onéreuse», a-t-il expliqué, estimant par ailleurs que «la solution ne réside pas uniquement dans l'augmentation des tarifs». «Outre la révision des tarifs, il y a lieu de réviser la gestion de l'entreprise pour rationaliser ses dépenses depuis la production jusqu'à la distribution», a-t-il souligné. A propos des investissements du groupe en Afrique, M. Arkab a évoqué les contrats liant son groupe aux pays voisins notamment la Tunisie et le Maroc pour les approvisionner en électricité. En outre, le groupe ambitionne d'étendre ses opérations commerciales à d'autres pays africains à des prix «étudiés».

«Sonelgaz est parvenu à produire ses propres équipements au niveau local ce qu'il lui permet de proposer aux pays du continent des solutions globales tels le transport de l'électricité à travers les câbles à haute tension avec des moyens algériens», s'est-il félicité, en citant entre autres l'usine de production des turbines d'énergie électrique de Batna qui devrait entrer en production en 2019. A ce propos, il a annoncé des négociations avec des partenaires africains devraient permettre à Sonelgaz la réalisation de réseau électrique dans certains de ces pays avant 2020.

CLIMAT

Plaidoyer pour une organisation intelligente aidant à la mise en œuvre du Plan national du climat

Les participants à une journée d'études sur les phénomènes météorologiques extrêmes, qui s'est tenue mercredi à Oran, ont insisté sur une organisation intelligente et coordonnée avec l'ensemble des secteurs pour mise en place d'un système de veille aidant efficacement à la mise en œuvre du Plan national du climat.

«Le gouvernement a réussi à arrêter un plan national du climat qui se décline en trois volets, à savoir l'adaptation au changement climatique pour faire face aux catastrophes, l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre et la mise en place d'outils réglementaires, a expliqué Pr Tabet Aouel, expert international au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui a soutenu que les moyens mis en place sont insuffisants pour réussir le plan national et faire face aux vulnérabilités multiples: feux de forêts, risques majeurs, sécheresse, canicules, inondations ...

À ce propos, il a estimé nécessaire de mettre en place une organisation intelligente et coordonnée avec l'ensemble des secteurs concernés pour la la mise en place d'un système de veille pouvant aider efficacement à la mise en œuvre du Plan national du climat (PNC) qui se pose, en termes de défis et d'enjeux, de mener à bien ces projets dans le strict respect des engagements internationaux du pays et éléver le niveau d'expertise nationale.

«L'implication de tous les chercheurs qui travaillent dans le domaine de la climatologie et les risques majeurs est impérieuse pour participer aux nombreux projets et actions du Plan national du climat», a souligné un enseignant chercheur de l'Institut d'hydrométéorologie de formation et de recherches d'Oran, Hakim Abbane qui a appelé à la mise en place d'un système d'alerte pour faire face aux catastrophes naturelles.

La mise en place d'un centre national des catastrophes pour améliorer la prévision des phénomènes météorologiques, assurer efficacement la surveillance météorologique, tracer les axes de recherches sur les projections climatiques et déterminer les zones vulnérables sur le territoire national, a été vivement recommandée par les participants.

Ils ont suggéré également la création d'une banque de données météorologiques en intégrant les informations issues des satellites d'observations tels que ALSAT et d'autres données climatiques fournies par l'Office national de météorologie (ONM), des secteurs de l'hydrologie, de l'agriculture et autres pour mieux appréhender et anticiper les phénomènes climatiques, écologiques, agricoles et les modéliser. Farid Rahal, du département d'architecture de l'université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf», qui a abordé dans sa communication «la cartographie des températures de surface par l'imagerie télédétection lors d'un épisode de température extrême: cas de la région de Ouargla», a appelé l'assistance formée de plusieurs chercheurs et spécialistes à accorder plus d'intérêt aux études des phénomènes météorologiques extrêmes en raison des incidences marquées sur les secteurs qui sont étroitement liés au climat tels que la santé, la production alimentaire, les ressources en eau, l'agriculture, la forêt et le tourisme. Les débats ont porté sur les actions à entreprendre pour améliorer la communication et les échanges d'informations et définir un protocole de communication entre les services producteurs de l'information et les utilisateurs.

FRANCE-ALGÉRIE Inauguration à Alger des nouveaux locaux de l'école primaire internationale Alexandre-Dumas

Les nouveaux locaux de l'école primaire internationale Alexandre Dumas (EPIAD), ont été inaugurés mercredi à Alger, suite à la fin des travaux d'agrandissement et de restructuration, a indiqué un communiqué de l'ambassade de France en Algérie. Ces nouveaux locaux ont été inaugurés par le directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'Etranger (AEFE), Christophe Bouchard, et l'Ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, ainsi que des représentants des ministères algériens des Affaires étrangères et de l'Education nationale.

L'ambassade de France et le Lycée International Alexandre Dumas (LIAD) «remercient les autorités algériennes de leur soutien» dans la réalisation de ces travaux, a souligné le communiqué de l'ambassade, ajoutant que l'inauguration de l'EPIAD rénovée est «le signe fort de la confiance et de l'amitié qui unissent la France et l'Algérie, au bénéfice de l'éducation, du partage, et de la construction d'un avenir commun». Le Lycée international Alexandre Dumas est né d'un accord signé en 2001 entre la France et l'Algérie. Après l'ouverture du lycée puis du collège à partir de 2002 sur le site de Ben Aknoun, l'EPIAD a été ouverte en 2012 sur le site de l'ancien collège Max Marchand, dans le quartier de Dely Brahim.

Les travaux qui viennent d'être réalisés ont permis d'accroître la capacité d'accueil de l'établissement de 280 élèves supplémentaires. Cette école scolarise ainsi aujourd'hui près de 700 élèves, répartis en 27 classes, de la moyenne section de maternelle au CM2, ce qui en fait l'une des plus grandes écoles du réseau mondial de l'AEFE. L'EPIAD améliore ainsi «significativement» ses infrastructures dans un souci d'offrir un environnement d'études «moderne et accueillant» pour ses élèves.

ALGÉRIE-TUNISIE APN: installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Tunisie

Le groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Tunisie» a été installé, mardi, au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué de la chambre basse du parlement.

Supervisant la cérémonie d'installation du groupe parlementaire d'amitié, en présence de l'ambassadeur de la Tunisie à Alger, Ennasser Essayd, le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale établie à l'étranger à l'APN, Abdelhamid Si Afif a rappelé les relations «distinguées, fortes et profondes unissant l'Algérie et la Tunisie», soulignant, à cet égard, que l'Algérie «sous la conduite du président Abdelaziz Bouteflika demeure convaincue que la Tunisie est sa souape de sécurité et n'oubliera jamais sa position et son soutien lors de la lutte pour la libération et durant la tragédie nationale».

Il a réitéré, à cet égard, l'attachement de l'Algérie à «raffermir les liens de fraternité et d'amitié entre les deux pays et à asseoir une complémentarité effective au mieux des deux peuples frères».

M. Si Afif a relevé, par ailleurs, l'impératif pour l'Algérie et la Tunisie «de s'ériger en locomotive pour permettre à l'Union du Maghreb arabe (UMA) de recouvrer sa place et son rôle, tout en coordonnant leurs efforts pour faire face aux différents défis et menaces à l'instar du terrorisme, de la migration, de la traite humaine et des drogues, d'une part et promouvoir une approche visant à asseoir la paix, la sécurité et le développement dans la région», a-t-il soutenu.

L'installation de ce groupe «contribuera à la dynamisation de la diplomatie parlementaire, au soutien de la coopération parlementaire entre les deux instances législatives, et renforcera les liens d'amitié entre les deux pays en droite ligne avec la volonté politique des dirigeants des deux pays», a-t-il poursuivi.

Pour sa part, l'ambassadeur tunisien a affirmé que l'installation du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Tunisie» constitue «une autre pierre apportée à l'édifice des relations liant les deux pays, et contribuera à leur développement dans divers domaines».

Il a exprimé, par la même occasion, sa volonté d'élargir la coopération bilatérale aussi bien au niveau régional qu'international, tout en soutenant les candidats à la tête des deux pays. La présidente du groupe parlementaire d'amitié (Algérie-Tunisie), Faiza Bouhamed a fait savoir, de son côté, que «beaucoup de travail attend ce groupe, notamment le renforcement de la coopération, l'échange d'expériences entre les parlementaires, les hommes d'affaires et les experts».

APS

ALGÉRIE-MALTE Commission mixte algéro-maltaise: signature de trois mémorandums d'entente à la Valette

Trois (3) mémorandums d'entente ont été signés hier à La Valette (Malte) à l'issue de la 5ème session de la Commission mixte de coopération algéro-maltaise, co-présidée par le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, et le ministre maltais des Affaires étrangères et de la Promotion du commerce, Carmelo Abela.

Ces mémorandums d'entente portent sur les domaines, respectivement, de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale, du domaine sanitaire vétérinaire, et de la santé, a indiqué le ministère de l'Energie dans un communiqué. D'autres projets, dont les discussions sont toujours en cours, seront signés après leur finalisation, avance la même source. A cette occasion, les deux parties se sont réjouies de la teneur des travaux qui ont été l'occasion d'approfondir le dialogue politique, de faire le point sur l'état de la coopération bilatérale et les voies et moyens de la renforcer, ainsi que d'échanger sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Elles ont appelé, en conséquence, «à mettre tout en œuvre pour que la commission mixte puisse, à l'avenir, se tenir de manière plus régulière dans le cadre d'une concertation permanente entre les deux gouvernements ainsi qu'entre les communautés d'affaires des deux pays», note le communiqué. La commission mixte est ainsi considérée par les parties comme «un mécanisme de dialogue économique par excellence censé booster la coopération et les échanges entre les deux pays».

A cette occasion, M. Guitouni a indiqué que «les sujets que nous avons abordés au-



jourd'hui sont tous importants et constructifs. Je me félicite surtout des liens d'amitié qui existent et qui ont toujours existé entre nos deux pays dont la volonté partagée est de donner un nouvel élan à nos relations, un élan encore plus fort pour la promotion et le renforcement de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et Malte».

Selon lui, les relations entre l'Algérie et Malte sont «historiques et profondes», ajoutant que «nos deux pays ont toujours entretenu des relations amicales, de confiance et de coopération. Aujourd'hui, il est clair que tout prédispose nos deux pays à une relation équilibrée et avantageuse, ayant à l'esprit, la proximité géographique, l'appartenance à l'espace méditerranéen commun et un riche patrimoine historique».

«Je me félicite, par ailleurs, de la coopération régionale, alors que

l'Algérie et Malte ont toujours défendu des points de vue convergents sur les principales questions régionales et internationales. Je connais également notre attachement commun à promouvoir un véritable partenariat euro-méditerranéen, un enjeu d'une importance singulière et dont le cadre du 5+5, qui nous rassemble également,

constitue une forme de coopération entre les deux rives de la Méditerranée qui emporte notre satisfaction», a-t-il avancé.

Pour M. Guitouni, «notre relation bilatérale comprend toutes les dimensions que sont l'énergie, l'industrie, la santé et l'industrie pharmaceutique, la culture et le tourisme, les services maritimes, l'agriculture et la pêche, ainsi que la formation et l'échange des expertises et des expériences». Dans ce sens, il a appelé les entreprises et les partenaires économiques

maltais à saisir les opportunités d'affaires que recèle le marché algérien.

«Nous gagnerons à mettre en place un conseil d'affaires algéro-maltais qui contribuera, j'en suis convaincu, au lancement et au développement de partenariats directs entre les entreprises des deux pays. Je reste convaincu que nous devrions mettre encore plus l'accent sur le rôle que pourraient jouer les communautés d'affaires de nos deux pays en vue de promouvoir les relations économiques», a avancé M. Guitouni.

Cette 5ème session, a-t-il poursuivi, «témoigne de la redynamisation des processus de coopération bilatérale», tout en relevant que la tenue de cette nouvelle session de la commission mixte depuis de longues années est «une illustration de notre volonté à consolider davantage notre coopération».

ALGÉRIE-EGYPTE Installation du Groupe parlementaire d'amitié Algérie-Egypte

Le Groupe parlementaire d'Amitié Algérie-Egypte a été installé, mardi, au siège de l'Assemblée parlementaire nationale (APN), en vue de promouvoir les relations bilatérales et renforcer la coordination et la coopération parlementaire entre les deux instances législatives. La cérémonie d'installation du Groupe parlementaire d'Amitié Algérie-Egypte a été présidée par Abdelhamid Si Afif, président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, en présence de l'ambassadeur de l'Egypte à Alger, Aymen Mechrafa.

Dans une allocution à cette oc-

casion, M. Si Afif a affirmé que la mise en place de Ce groupe «contribuera à la dynamisation de la diplomatie parlementaire et au renforcement de la coopération parlementaire entre les deux instances législatives», rappelant la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et l'Egypte et les intérêts communs et multiples qui les lient dans les domaines politique, sécuritaire, socio-économique et culturel.

M. Si Afif s'est félicité, en outre, de la coordination et la coopération bilatérale dans le domaine sécuritaire, notamment face aux défis de l'heure sur les scènes régionale et internationale, et par-

ticularièrement la migration clandestine, ainsi que du soutien mutuel aux candidats des deux pays auprès des instances régionales et internationales.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'Egypte à Alger a mis en avant l'importance de la diplomatie parlementaire dans l'ancrage des relations bilatérales, notamment au regard de l'importance des parlements des deux pays sur les plans arabe et africain.

Le diplomate égyptien a ajouté que le Groupe d'Amitié «euvent à la consolidation des relations bilatérales sur les plans culturel, commercial et touristique».

ALGÉRIE-AFRIQUE

Lutte antiterroriste: poursuite des travaux à Alger de la 12^e réunion des points focaux du Caert

Les travaux de la 12e réunion des Points focaux du Centre africain d'Etudes et de recherche sur le terrorisme (Caert) se poursuivaient à huis clos, hier à Alger, sous le thème «Promotion de l'équilibre entre la lutte contre le terrorisme et les droits de l'Homme en Afrique».

Les travaux ont été ouverts mardi par le directeur du Caert, Larry Gbevlo-Lartey Esq, en présence du Haut commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smail Chergui, du Représentant du ministère des Affaires étrangères, Haoues Riache et du représentant de l'Am-bassadeur d'Espagne en Algérie. La réunion qui a rassemblé les points focaux du centre de recherche Caert représentant les pays membres de l'Union africaine (UA) ainsi que ceux des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux de lutte contre le terrorisme sur le continent africain, porte sur l'analyse du rapport d'activités annuel du Caert. Le Haut commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui, a affirmé dans son allocution d'ouverture de la réunion, qu'en dépit des victoires enregistrées en matière de lutte antiterroriste dans certaines régions d'Afrique, les défis sécuritaires à relever restent «nombreux» notamment

avec la détérioration sécuritaire en Libye. Il a, à cette occasion, souligné l'importance des échanges et délibérations engagés à la faveur de cette réunion entre experts issus de tous les Etats membres de l'UA, mettant en garde contre la menace terroriste et l'instabilité sécuritaire qui persistent dans la région du Sahel, notamment avec le retour de terroristes dans certains pays comme le Burkina Faso, malgré la présence des forces des Nations unies dans le nord du Mali.

Mettant en valeur le thème abordé lors de cette 12^e réunion des Points focaux, autour du respect des droits de l'Homme, M. Chergui a estimé qu'il est particulièrement «judicieux», car il reconnaît à juste titre «le caractère fondamental des droits de l'Homme dans la lutte contre le terrorisme et le fait que les réformes doivent nécessairement se conformer à l'Etat de droit». Le directeur du Centre africain d'Etudes et de recherches sur le terrorisme (Caert), autour

Larry Gbevlo-Lartey Esq, a également souligné l'impératif de trouver l'équilibre entre le respect des droits de l'Homme et la lutte contre le terrorisme, saluant les efforts de l'Algérie dans l'instauration et le maintien de la paix et de la sécurité nationales. «Il est impératif de trouver le juste équilibre entre les deux (droits de l'Homme et lutte antiterroriste)», a déclaré M. Larry louant les efforts de l'Algérie dans le maintien de la paix et de la sécurité, devenue un exemple à suivre par les pays africains et le monde entier dans le domaine de la lutte anti-terroriste.

«L'Algérie ne ménagera aucun effort pour promouvoir, soutenir et appuyer toutes les initiatives et actions africaines s'inscrivant dans le cadre de la lutte antiterroriste», a affirmé le Représentant du ministère des Affaires étrangères, M. Haoues Riache. Les travaux de la 12^e réunion des Points focaux (Caert), autour



du thème: «la Promotion de l'équilibre entre la lutte contre le terrorisme et les droits de l'Homme en Afrique» se poursuivent sur deux jours à huis clos en présence d'experts et des représentants des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux de lutte contre le terrorisme sur le Continent africain et seront sanctionnés en fin de journée par une Déclaration finale. Depuis sa création en 2004, le Caert a tenu 11 réunions de Points focaux au cours desquelles des décisions très importantes en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme ont été prises. Ces réunions offrent également aux participants une plate-forme unique d'interaction, de partage d'expériences et de coopération.

Le directeur du Caert salue les efforts de l'Algérie dans l'instauration de la paix et la sécurité nationales

Le directeur du Centre africain d'Etudes et de recherches sur le terrorisme (Caert), Larry Gbevlo-Lartey Esq, a souligné mardi à Alger, l'impératif de trouver l'équilibre entre le respect des droits de l'Homme et la lutte contre le terrorisme, lors de la réunion annuelle des Points focaux du Caert, saluant les efforts de l'Algérie dans l'instauration et le maintien de la paix et la sécurité nationales.

«Nous allons essayer de nous concentrer sur cette centralité. Il est impératif de trouver le juste équilibre entre les deux (droits de l'Homme et lutte anti-terroriste)», a déclaré M. Larry en marge des travaux de la réunion des Points focaux du Caert tenue à Alger. Il a, à cette occasion, loué les efforts de l'Algérie dans le maintien de la paix et la sécurité, estimant que le gouvernement algérien est devenu un exemple à suivre par les pays africains et le monde entier dans le domaine de la lutte anti-terroriste, rappelant le rôle joué par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le cadre de la coordination de la lutte contre le terrorisme au sein de l'UA.

«La situation sécuritaire en Algérie est aujourd'hui connue de tous grâce à la sagesse de ses dirigeants, qui ont appris à combattre le terrorisme», a déclaré M. Gbevlo. Il a souligné, à ce titre, que l'expérience de l'Algérie est devenue un modèle pour les pays du continent et peut servir non seulement aux pays africains mais aussi aux pays du monde entier.

Selon le directeur du Caert, le grand défi auquel l'Algérie devra faire face maintenant, est la tentative de certains

groupes terroristes de véhiculer des messages radicaux visant à propager les idées extrémistes. Evoquant la situation sécuritaire en Afrique, M. Gbevlo a estimé que le continent souffre encore de plusieurs difficultés qui concernent plus souvent l'extrémisme religieux et la radicalisation, notamment dans la région du Sahel, précisant que ces menaces touchent aujourd'hui également la Tanzanie et le Mozambique. Concernant les objectifs atteints par le Caert depuis sa création en 2004, M. Gbevlo a estimé que le centre est censé avoir apporté une aide aux Etats membres pour accroître leur capacité de lutte contre le phé-

nôme et ce, grâce aux instructions spécifiques reçues de l'Union africaine telle que la formation, la gestion des ateliers ainsi que des séminaires et la mise en place de mécanismes pour le partage d'informations entre les pays.

Les travaux de la 12^e réunion des Points focaux (Caert), qui ont débuté mardi à Alger, autour du thème: «la Promotion de l'équilibre entre la lutte contre le terrorisme et les droits de l'Homme en Afrique», se poursuivent sur deux jours à huis clos en présence des représentants des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux de lutte contre le terrorisme sur le Continent africain.

ALGÉRIE-AFRIQUE-EUROPE

Mme Feraoun s'entretient à Vienne avec plusieurs hauts responsables internationaux

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Feraoun, a eu mardi à Vienne (Autriche) des entretiens avec plusieurs ministres et hauts fonctionnaires, en marge de sa participation aux travaux du Forum de haut niveau Afrique-Europe sur le Numérique, a indiqué un communiqué du ministère.

Mme Feraoun s'est entretenue avec le ministre des Affaires Etrangères espagnol, Jau-sep Bourrel, avec la ministre autrichienne du Digital et des Affaires économiques, Mme Margarete Schramböck, avec

le ministre nigérien, conseiller Spécial du Président, et directeur général de l'Agence nationale pour la société de l'information, Ibrahim Guimba Saidou, et avec le ministre suédoise des Affaires européennes et du Commerce, Mme Ann Linde. Elle a également rencontré Ly Yong, directeur général de l'ONUDI, qui lui a exposé les programmes de son organisation et lui a réaffirmé sa disponibilité à renforcer la coopération avec l'Algérie, en particulier pour le développement du numérique. Mme Feraoun a représenté l'Algérie à ce Forum suite à l'invitation

adressée à son Excellence Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, par son homologue Rwandais Paule Kagamé et le Chancelier Fédéral Autrichien, Sébastien Kurtz, pour participer à cette rencontre de concertation, regroupant des pays africains et européens, et débattre sur le thème de la digitalisation comme moyen d'accélérer le développement de l'Afrique». Dans son intervention à cette conférence, Mme Feraoun a souligné que, sur instruction du Président de la République, le Gouvernement algérien mène des politiques

et programmes pour promouvoir le numérique comme un «axe de développement essentiel du développement du pays». Elle a présenté les «avancées réalisées en Algérie dans ce domaine, ainsi que les attentes en termes de partenariat avec les pays européens, notamment pour des investissements dans le domaine des industries des nouvelles technologies, afin de redéfinir l'équilibre économique des deux continents et contribuer ainsi à améliorer les conditions de création d'emploi pour la jeunesse africaine».

ALGÉRIE-RUSSIE

Russie : l'Algérie parmi les «pays prioritaires» en matière de coopération technico-militaire

Le ministre de la Défense russe, Sergueï Choigou, a déclaré mardi que «l'Algérie figure parmi les pays prioritaires de Moscou pour sa coopération technico-militaire», ont rapporté des médias locaux.

Intervenant lors d'une réunion qui s'est tenue, mardi, au siège du ministère russe de la Défense, M. Choigou a affirmé que l'Algérie fait partie des pays «prioritaires» pour la Russie en matière de «coopération technico-militaire», a indiqué l'agence russe Sputnik. Dressant le bilan de l'année écoulée, le ministre russe de la Défense a énuméré les pays auxquels la Russie donne la priorité dans le domaine de la coopération militaire et technique.

Il s'agit de la Chine, de l'Algérie, de l'Inde, du Vietnam et de l'Egypte, a souligné le ministre de la Défense russe lors d'une réunion du conseil d'administration de son département. «Les événements dédiés à la coopération militaire ont concerné cette année 98 pays. Dans le domaine de la coopération technico-militaire, la Chine, l'Inde, l'Egypte, l'Algérie et le Vietnam sont restés nos partenaires prioritaires. Nous avons accru les contacts militaires au sein de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)», a-t-il également ajouté.

La Russie et l'Algérie ont convenu de créer ensemble une entreprise militaire. Lors de la visite à Alger, en novembre dernier, effectuée par le président du comité de la défense et de la sécurité du Conseil de la Fédération de Russie (chambre haute du parlement russe) Viktor Bondarev, les deux parties ont évoqué l'état de la coopération militaire entre la Russie et l'Algérie.

Selon M.Bondarev, il a été examiné la possibilité de créer une entreprise conjointe de fabrication, de réparation, de prolongation de la durée de vie et d'élimination des munitions guidées et non guidées en Algérie. En outre, la Russie envisageait de développer sa coopération avec l'Algérie dans d'autres domaines industriels et économiques. Dans le cadre du partenariat stratégique algéro-russe, deux contrats ont été signés le 12 décembre à Alger dans le domaine des hydrocarbures entre les entreprises algérienne, Sonatrach et russe, Transneft. Les deux accords portaient sur un partenariat dans le domaine de l'inspection des oléoducs ainsi que dans la recherche et développement.

TISSEMSILT

Célébration de la journée arabe de la police : 59 fonctionnaires promus



La célébration de la journée arabe de la police, dimanche dernier, a été marquée, dans la wilaya de Tissemsilt, par la remise de grade à 58 policiers et 01 assimilé.

Parmi ces derniers, un (01) commissaire de police a été promu au rang de commissaire principal, 06 lieutenants ont été promus au rang de commissaires de police, 02 inspecteurs principaux ont été promus au grade de Lieutenants, 01 inspecteur de police a été promu au rang d'inspecteur principal, 01 brigadier chef a été promu au grade d'inspecteur, 31 brigadiers de police ont été promus au rang de brigadiers chef, 16 agents de l'ordre public ont été promus au rang de brigadiers de police et un (01) assimilé a été promu au grade supérieur. La cérémonie organisée et présidée par M. Abdelkrim Megherbi, secrétaire général de la wilaya de Tissemsilt en présence des autorités locales, civiles, militaires et judiciaires.

Le commissaire divisionnaire, chef de sûreté de wilaya a indiqué que les promotions ont été décidées «soigneusement» sur la base de compétences des éléments sur le terrain et dans l'objectif de récompenser le personnel de la police et l'encourager à mieux accomplir ses missions de sécurité. Un intérêt particulier est accordé à l'élément humain dans la perspective d'une police moderne » a-t-il précisé. Le commissaire divisionnaire, chef de sûreté de wilaya a indiqué que la direction générale de la sûreté nationale a accordé, dans le programme annuel de la direction des ressources humaines de l'exercice de cette année, des fonctionnaires de la police ont été promus à des grades supérieurs, en signalant que tous les grades ont été concernés par cette promotion, allant des agents assimilés aux commissaires divisionnaires en passant par les brigadiers, les brigadiers chefs, les inspecteurs, les inspecteurs principaux, les commissaires, les commissaires principaux et les commissaires divisionnaires.

Il a par ailleurs rappelé que la DGSN «a connu en un laps de temps très court, des réformes organisationnelles et structurelles importantes visant à assurer un meilleur fonctionnement de ses services».

La cérémonie de célébration de la Journée arabe de la police a été marquée par la mise en service d'une sûreté de daira à Ammari. Cette infrastructure porte à sept le nombre de sûretés ouvertes dans cette wilaya sur les huit dairas qu'elle compte. La couverture des zones urbaines relevant des compétences de police est estimée à 90%, soit un policier pour 294 habitants.

Il reste à ouvrir une seule sûreté pour arriver à la couverture de l'ensemble des dairas de la wilaya. La sûreté s'est, par ailleurs, dotée d'un célibatorium et de quatre logements astreints. D'autre part, des arrêtés de logements ont été remis à des policiers lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée arabe de la police.

Cette importante manifestation qu'abritait pour la circonstance la nouvelle sûreté de daira d'Ammari, véhiculait dans sa porte ouverte en faveur du citoyen, l'art et le savoir- faire des forces de sécurité nationales

ABED MEGHIT

TIZI-OUZOU :

Plus d'un (1) milliard de DA pour l'acquisition de tracteurs chasse-neige et la réalisation de 49 stades

L'Assemblée populaire de wilaya de Tizi-Ouzou qui se réunit en session ordinaire de deux jours depuis mardi, a voté deux délibérations portant ouverture de crédit par autorisation spéciale, d'un montant total de 1,130 milliard de DA destiné à l'acquisition de tracteurs-chasse-neige et la réalisation de 49 stades.

La première délibération votée par les élus, concerne une subvention allouée par le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire (MICLAT) d'un montant de 200 millions de DA, sollicitée par l'APW pour l'acquisition de tracteurs avec rame chasse-neige au profit de communes de la wilaya qui enregistrent un manque en infrastructures de jeunesse, a expliqué le président d'APW. Lors de cette même session ordinaire, qui a inscrit à son ordre du jour, le vote du budget primitif 2019, présentation du rapport des dégâts des intempéries du 3 novembre dernier, l'état d'exécution de la délibération de l'APW portant récupérations du foncier industriel et l'évaluation de secteurs de l'énergie, la pêche et l'agriculture, les élus ont voté d'autres délibérations d'ouverture de crédit par autorisation spéciale.

Ces délibérations concernent, entre autre, une subvention de 17 millions de DA destinée à l'aménagement et à la réhabilitation d'établissements sportifs et de jeunesse, d'une autre enveloppe de 207 millions de DA pour l'acquisition de véhicules au profit des bureaux de prévention, d'hygiène et santé communautaires et de 890 millions de DA pour la prise en charge des dégâts causés par les intempéries exceptionnelles de novembre dernier. Sur cette dernière subvention de 890 millions de DA, un montant de 283 millions de DA permettront de prendre en charge les travaux de réparation des chemins communaux dégradés et le drainage des eaux pluviales, 380 millions de DA pour la réfection des réseaux d'assainissement et 150 millions de DA pour le nettoyage des oueds, a indiqué M. Aouchiche.



L'APW a également voté, à la majorité, une délibération portant transfert de crédits d'un montant 51 millions de DA dont 23 millions de subvention pour le club de football la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK). Sur ce même montant, 7 millions de DA sont réservés à 9 clubs de la wilaya qui évoluent dans les divisions régionales amateurs et 8 millions de DA pour l'organisation d'une cérémonie en l'honneur des champions internationaux toutes disciplines sportives confondues.

OUARGLA:

Lancement des travaux d'aménagement du parc industriel de Hassi Benabdallah au 1^{er} trimestre 2019

Le lancement des travaux d'aménagement du parc industriel de Hassi Benabdallah (Est d'Ouargla), est prévu au premier trimestre 2019, a-t-on appris du directeur de l'Industrie et des Mines de la wilaya. Dotée d'un montant de sept (7) milliards DA, cette opération, dont les procédures administratives relatives notamment au cahier des charges sont en voie d'achèvement, va être lancée en chantier au premier trimestre 2019, a affirmé Djamel Eddine Tamantit, en marge du 1^{er} salon de l'investissement au Sud (18-20 décembre). Elle concerne la réalisation des voies et réseaux divers (VRD), ainsi que d'autres installations, dont un bloc de gestion et diverses zones d'accompagnement (logistique, commerce, recherche, service et équipement), a-t-il précisé. Couvrant une superficie de

500 hectares (32 km du chef-lieu de wilaya) à proximité de la RN-53, le parc industriel de Hassi Benabdallah offrira aux investisseurs toutes les commodités nécessaires pour concrétiser leurs investissements liés à divers segments d'activités économiques. Une quarantaine d'exposants participent au 1^{er} salon de l'investissement organisé près de l'intersection des routes d'Ouargla, Hassi Messaoud et Touggourt, à l'initiative de la pépinière locale des entreprises en coordination avec la Chambre de commerce et de l'industrie (CCI-Oasis) et la Chambre de l'agriculture ainsi que d'autres acteurs et partenaires.

Il s'agit notamment de petites et moyennes entreprises (PME) activant dans différents domaines, dont l'industrie, l'agriculture, les services, le

tourisme et le commerce, l'artisanat, l'agroalimentaire et l'industrie, en plus d'institutions administratives, des dispositifs de l'Emploi et des établissements financiers. Cette manifestation de trois jours, dont le coup d'envoi a été donné par les autorités de la wilaya, a pour objectif d'améliorer le climat des affaires, tout en offrant aux participants une nouvelle opportunité pour exposer leurs produits et services, en plus de tisser des contacts entre eux, selon les organisateurs. Elle est appelée aussi à contribuer à la dynamisation de l'investissement surtout dans le Sud du pays qui recèle beaucoup de potentialités pour son développement, en garantissant aux professionnels et investisseurs, y compris les jeunes entrepreneurs, un espace adéquat pour montrer leur savoir-faire, a-t-on ajouté.

BATNA :

Djamel Lakehal expert en mécanique des fluides honoré

L'expert scientifique en mécanique des fluides et enseignant à l'école polytechnique de Zurich (Suisse), Djamel Lakehal, a été honoré à Batna, sa ville natale, après avoir été gratifié la semaine dernière de «la médaille du savant algérien» lors de la 11^{ème} édition organisée par la fondation «Wissam El Alem El Djazairi». La cérémonie, qui s'est tenue mardi soir à la maison de la culture Mohamed Laid El Khalifa, a été rehaussée par la présence de trois célèbres scientifiques algériens à savoir Abdennabi Benaissa, spécialiste en neurochirurgie, Belgacem Haba, spécialiste en microélectronique, détenteur de plus de 1300 brevets d'inventions, et Mohamed Bennouar, fils de la ville de Ain Toute, et spécialiste en mathématiques, en plus de professeurs d'université, des intellectuels et des élus locaux.

Les trois scientifiques ont salué, à l'occasion, les réalisations du brillant scientifique Djamel Lakehal, conviant les jeunes à le prendre comme modèle et à suivre son exemple en vue d'atteindre leurs objectifs. La Maison de la culture Mohamed

Laid El Khalifa a attiré une foule nombreuse venue partager avec l'enfant de Batna et de l'Algérie la joie de cette consécration, notamment ses proches et de nombreux professeurs de différents paliers de l'enseignement ainsi que des amis et des collègues.

Profitant de sa présence dans son pays et sa ville natale, Djamel Lakehal a exprimé sa joie à cet effet, soulignant que la distinction qui lui est attribuée est le fruit de beaucoup d'efforts et de dur labeur, exhortant les jeunes à exploiter les moyens mis à leur disposition par l'Etat et à tirer profit des potentialités existantes dans notre pays. En marge de cette cérémonie, il a également confié que cet hommage qui lui est rendu à Batna, a un goût différent, soutenant avoir remporté ses premiers succès dans cette même ville qui l'a vu grandir. A noter, qu'à l'occasion de sa 11^{ème} édition, la fondation «Wissam El Alem El Djazairi» avait remis, le 15 décembre dernier, une distinction à Djamel Lakehal Lakehal à l'Opéra d'Alger Boualem Bessayah.

PROTECTION CIVILE:

Session de formation sur les techniques de communication au profit des chargés de communication des wilayas de l'Ouest

La direction générale de la Protection civile organise, mercredi et jeudi dans la wilaya de Saida, la 3ème session de formation sur les techniques de communication au profit des chargés de communication des wilayas de l'Ouest du pays, indique un communiqué de cette institution.

«Dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur de la Protection civile, notamment dans le domaine des ressources humaines et eu égard aux missions multiples et de plus en plus complexes dévolues à ce corps en ce qui concerne la prise en charge et la réduction des différents risques ainsi que la réduction des pertes en vies humaines, la direction générale de la Protection civile organise les 19 et 20 décembre 2018 au niveau de la direction de Protection civile de la wilaya de Saida, la 3ème session de formation



sur les techniques de communication au profit des chargés de communication des wilayas de l'Ouest du pays», précise la même

source. Élaborée dans le cadre de l'application du programme d'action de la direction générale de la Protection civile pour «renfor-

cer les capacités des officiers à la gestion de l'information préventive, opérationnelle ainsi que le management des crises, cette formation est axée sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment réseaux sociaux», ajoute le communiqué.

Cette session de formation permet aussi aux participants d'affiner leurs capacités et compétences en matière d'utilisation des réseaux sociaux avec l'objectif de réduire les risques d'accidents domestiques et majeurs.

SÛRETÉ D'ALGER:

Arrestation de 18 individus impliqués dans le trafic de drogue et de psychotropes

Les services de la Sûreté d'Alger ont arrêté 18 individus impliqués dans des affaires de trafic de cannabis et de psychotropes, a indiqué jeudi un communiqué de la Sûreté de la wilaya d'Alger. Les services de la Sûreté d'Alger ont procédé à l'arrestation de 18 individus impliqués dans des affaires de trafic de cannabis et de psychotropes et à la saisie

de 689 comprimés psychotropes, 17 gr de cannabis, deux bouteilles d'une substance psychotrope et une somme d'argent de 30 millions de centimes, précise le communiqué. Suite à des informations reçues ou à des patrouilles dans le secteur de compétence, les services de Sûreté des circonscriptions administratives de Chéraga et de Sidi M'hamed ont traité

5 affaires distinctes et les opérations de perquisition légale et exécution de mandats de perquisition ont donné lieu à la saisie de ces quantités de produits prohibés et à l'arrestation des individus suspects qui ont été présentés devant les juridictions compétentes, qui ont ordonné leur mise en détention préventive, conclut le communiqué.

BATNA :

Un mort et quatre blessés dans un accident de la circulation à Aïn Touba

Une (1) personne est décédée et quatre (4) autres ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu durant la nuit de mardi à mercredi dans la commune d'Aïn Touba, wilaya de Batna, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile (DPC). L'accident s'est produit suite à une tragique collision enregistrée sur un tronçon de la route nationale (RN) 28 provoquant la mort sur place du conducteur de l'un de ces véhicules âgé de 26 ans et des blessures jugées « graves » à quatre (4) autres individus âgés entre 17 et 30 ans, a précisé le chargé de l'information et de la communication au sein cette direction, le lieutenant Hacene Yahia Chérif. Les blessés ont été évacués par les éléments de ce corps constitué vers le service des urgences de l'hôpital de la commune d'Aïn Touba, après avoir été secourus sur

les lieux, tandis que la dépouille a été transportée vers la morgue du même établissement de santé, a-t-on souligné. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour identifier les circonstances exactes de cet incident, a-t-on ajouté.

NAAMA:

Une enquête épidémiologique sur la mort mystérieuse de dix brebis à Fratis

Une enquête épidémiologique sur la mort mystérieuse dernièrement, de dix têtes de brebis dans la région de Fratis à 20 km à l'est de Naama, a été diligentée pour connaître les causes de cette perte, a-t-on appris mardi l'inspection vétérinaire de la wilaya. Les résultats des analyses et des consultations vétérinaires détermineront les raisons réelles de cette mort mystérieuse, a souligné l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Aissaoui Redouane. Toutes les mesures et dispositions ont été prises par l'inspection vétérinaire dont notamment le prélèvement d'échantillons de sang transmis au laboratoire régional d'analyses de Tlemcen, a-t-on fait savoir. Il a été signalé que des équipes vétérinaires ont effectué des consultations à tout le cheptel dans la région pour prendre des mesures préventives en vue de protéger la ressource animale de la wilaya. Par ailleurs, l'opération de vaccination de têtes bovines contre la fièvre aphteuse se poursuit au niveau des exploitations pastorales et des regroupements de nomades de la wilaya. Il a été procédé, depuis le début du mois de novembre dernier, à la vaccination de 20.000 têtes bovines contre la fièvre aphteuse. Cette campagne préventive se poursuit jusqu'à la fin d'année en cours pour toucher 27.000 têtes bovines.

SÉTIF :

1000 policiers mobilisés dans des opérations de ratissage

Les services de la sûreté de la wilaya de Sétif ont effectué, au cours des derniers jours, des opérations de ratissage d'envergure de lieux ciblés mobilisant un effectif de 1 000 policiers, a-t-on appris, mardi, du responsable de la cellule de communication de ce corps de constitué, le lieutenant Abdelouahab Aissani.

Cette même source a précisé que cette action s'inscrit dans le cadre d'une démarche préventive visant à lutter contre toutes les formes de criminalité urbaine, réduire les accidents de la route, préserver la sécurité et l'ordre public, et protéger les personnes et les biens à travers des opérations de ratissage et la mise en place de points de

contrôle fixes et mobiles.

Ces opérations ont ciblé les villes et les concentrations urbaines relevant de sa compétence territoriale en impliquant les services opérationnels et administratifs. Selon cette même source, les efforts consentis par la police de Sétif a permis d'enregistrer plusieurs infractions et de procéder à l'arrestation d'un certain nombre de personnes recherchées par la justice. Ces mêmes services ont également accompli 1 149 contrôles d'identité, procédé à 89 contrôles d'identité approfondis concernant d'autres personnes, effectué 1 357 contrôles de véhicules et établi 212 contraventions pour diverses raisons.

APS

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Démantèlement d'une bande spécialisée dans l'escroquerie

mettant des copies de fausses cartes d'immatrication.

Les suspects ont adopté un procédé bien ficelé pour tromper leurs victimes à travers l'usurpation des identités de cadres, de chefs d'institutions administratives, de directeurs d'agences de vente de camions et de poids lourds. Les enquêtes menées par les éléments de la Gendarmerie nationale qui ont permis d'identifier les membres de la bande et de suivre leurs déplacements, se sont soldées par l'arrestation de six individus, dont une femme, et la saisie de fausses cartes d'immatriculation de véhicules et des contrats de location falsifiés. Après finalisation de la procédure légale, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné le placement de cinq d'entre eux en détention, tandis que le sixième a été placé sous contrôle judiciaire, a ajouté le communiqué.

Les membres de la même bande escroquaient d'autres victimes, en leur faisant miroiter la possibilité d'acquérir des camions ou des tracteurs après versement d'une partie du montant du véhicule, et en leur re-

BISKRA

La Gendarmerie nationale libère un enfant des mains de ses ravisseurs

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie Nationale de la wilaya de Biskra ont récupéré un enfant âgé de 13 ans, kidnappé par des inconnus pour réclamer une rançon à son père. Les faits remontent au 16 décembre dernier à 18h30, lorsque les services de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Biskra ont été contactés par un citoyen résidant dans la commune de Ain Nagua, qui se plaignait de l'enlèvement de son fils par des inconnus qui lui auraient réclamé, lors d'un appel masqué, une rançon de 250 millions de centimes pour libérer l'enfant, a indiqué mercredi un communiqué de la Gendarmerie nationale. Suite à cette plainte, les gendarmes de la brigade territoriale ont lancé les opérations de recherche et d'investigation au niveau de la région et pu, à 19h30, retrouver l'enfant sain et sauf dans une région agricole près de la route nationale N83 dans le village d'El Harraya, commune de Ain Nagua, tandis que ses ravisseurs ont pris la fuite, a ajouté le communiqué. Les éléments des mêmes services ont poursuivi les investigations jusqu'à l'arrestation des deux ravisseurs le 17 décembre à 14h.

CONSTANTINE:

12 véhicules prennent feu dans un parking à Aïn Abid



Douze véhicules ont pris feu mardi soir dans un parking de voitures et de vente de pièces détachées dans la région «adaouahiss», dans la commune de Aïn Abid (wilaya de Constantine), ont indiqué hier les services de la direction de la protection civile. Les éléments de la protection civile de la com-

mune de Aïn Abid sont intervenus pour circonscrire l'incendie qui a endommagé 12 voitures et ont épargné 20 autres véhicules se trouvant sur les lieux.

Les services compétents ont ouvert un enquête pour déterminer les causes exactes de cet incendie.

BRÉSIL : 600 maisons brûlées dans un incendie à Manaus

Environ 600 maisons ont brûlé dans la nuit de lundi à mardi lors d'un vaste incendie dans un quartier de Manaus, dans l'Etat d'Amazonie au Brésil, touchant plus de 2.500 personnes, ont indiqué les autorités locales.

«C'est peut-être le plus grand incendie urbain de l'histoire de la ville de Manaus», a affirmé le secrétaire adjoint à la Défense civile de l'Etat d'Amazonie, Hermogenes Rabelo.

L'incendie, qui a débuté en début de soirée, a été contrôlé vers minuit et une centaine de pompiers ont été mobilisés, a indiqué le Secrétariat à la sécurité de cet Etat. Les services de santé ont annoncé que 17 blessés avaient été acheminés vers des hôpitaux, dont une femme de 53 ans souffrant de problèmes cardiaques qui se trouvait dans un état grave après avoir inhalé de grandes quantités de fumée.

L'incendie a eu lieu dans le quartier pauvre d'Educandos, proche du centre de Manaus, au bord du Rio Negro, un des principaux affluents de l'Amazone. C'est un quartier à forte densité, constitué de nombreuses habitations précaires en bois, sur pilotis, qui s'est vite transformé en immense brasier.

D'après le secrétariat à la Sécurité, les premiers éléments de l'enquête indiquent que l'incendie a été provoqué par une cocotte minute. Les flammes se sont vite propagées en raison du vent qui soufflait en rafales. Près de 150 familles ont tout perdu et se sont retrouvées sans abri, selon les autorités.

L'accès des pompiers était très difficile à cause des ruelles étroites de ce quartier. Des dépanneuses ont dû être utilisées pour retirer des voitures stationnées et permettre l'accès des véhicules de pompiers. Quand le jour s'est levé, le quartier ressemblait à une scène de guerre, avec des décombres encore fumants et des zones entières réduites en cendres.

D'après le journal local A Critica, une grande campagne de solidarité a été lancée à Manaus, mobilisant notamment plusieurs chefs d'entreprise locaux, qui ont donné 70 tonnes d'aliments. Un incendie similaire avait touché 300 familles en 2012, dans le quartier São Jorge, situé à l'ouest de la ville.

INDE: Huit morts et 176 blessés dans l'incendie d'un hôpital à Bombay

Au moins huit personnes ont trouvé la mort et 176 autres blessées lundi dans un incendie qui s'est déclaré dans un hôpital public de Bombay (ouest de l'Inde), ont annoncé mardi les autorités chargées de contrôler des catastrophes.

L'incendie s'est déclaré vers 16H00 heure locale au troisième étage de l'hôpital public ESIC (Employees State Insurance Corporation) situé à Andheri, dans la banlieue nord de Bombay, a indiqué le Centre de contrôle des catastrophes Brihanmumbai Municipal Corporation (BMC).

Six personnes ont trouvé la mort dans l'incendie, alors que deux autres ont succombé à leurs blessures à l'hôpital, a indiqué le Centre de contrôle des catastrophes dans un communiqué. Sur les 176 blessés, au moins 25 admis dans divers hôpitaux demeurent dans un état critique, a indiqué un responsable du centre BMC. L'incendie, qui aurait été causé par un court-circuit, s'est rapidement étendu horizontalement et verticalement, emprisonnant environ 155 personnes dans le bâtiment de cinq étages.

OUGANDA: Au moins 19 membres d'une ONG américaine tués dans un accident de la route

Au moins 19 travailleurs d'une ONG américaine ont été tués et six autres blessés mardi dans l'accident d'un bus qui a chuté d'une falaise dans l'est de l'Ouganda, a annoncé la police ougandaise. «Le bus transportait du personnel d'une ONG américaine qui se rendait dans la région de Kapchorwa pour leur fête annuelle lorsqu'il s'est écrasé dans la vallée en chutant d'une falaise située à quelque 300 kilomètres à l'est de Kampala, en faisant 19 morts et six blessés»,

AFRIQUE : 6.615 migrants morts sur les routes migratoires depuis 2013

Les décès de migrants africains morts sur les routes migratoires, ont atteint le chiffre de 6.615 au cours des cinq dernières années, a indiqué mardi l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM), précisant que ce bilan n'est que «la partie visible de l'iceberg».

En 2018, l'OIM a enregistré 1.386 décès sur le continent, selon le projet de cette organisation sur les migrants disparus. Les nouvelles données sont basées sur des enquêtes menées par l'Initiative sur les mécanismes de surveillance du Centre pour les migrations mixtes. Cependant, ces enquêtes ne représentent qu'une petite fraction du nombre total de personnes en déplacement en Afrique. Ce qui signifie que ces milliers de décès représentent probablement une sous-estimation non négligeable du nombre réel. «Lorsque les personnes n'ont pas accès aux routes de migration légales et qu'il existe peu de registres fiables, les futurs migrants sont exposés à la vulnérabilité des trafiquants d'êtres humains et des passeurs», souligne Frank Laczko, directeur du Centre d'analyse des données de l'OIM à Berlin, où le projet des migrants disparus est basé. Les principales causes de décès recensées indiquent que de nombreux décès



pourraient être évités. La famine, la déshydratation, la violence physique, la maladie et le manque d'accès aux médicaments sont des causes de décès fréquemment citées par les migrants sur des routes migratoires en Afrique, relève l'OIM.

3.400 migrants et réfugiés ont perdu la vie en 2018

Toutefois, l'OIM souligne qu'il est presque impossible de vérifier l'identité de ceux qui seraient morts ou encore l'endroit où ils avaient l'intention de migrer.

A l'échelle mondiale, les données de l'OIM montrent que 1.275 hommes, 534 femmes et 336 enfants et ado-

lescents sont décédés, soit au moins le tiers des 6.615 décès enregistrés en Afrique au cours des cinq dernières années. «Au-delà de l'âge et du sexe de cette petite proportion dans l'ensemble de données, on en sait un peu plus sur le défunt», précise l'agence onusienne.

«Les personnes témoins de la mort de leurs collègues migrants n'ont souvent aucun moyen de rendre compte de ce qu'elles ont vu, sans parler d'un stress psychosocial important», précise Frank Laczko. «Si l'on considère que les résultats de l'enquête sont peut-être la seule preuve de ces décès, il est clair que ces enregistrements ne repré-

sent que la partie visible de l'iceberg et que les pertes en vies humaines sont d'une ampleur inconnue», concède-t-il. Selon le directeur général de l'OIM, Antonio Vitorino, les données de l'OIM montrent qu'à l'échelle mondiale, près de 3.400 migrants et réfugiés ont déjà perdu la vie en 2018.

La plupart ont trouvé la mort en tentant de gagner l'Europe par la mer, beaucoup d'autres ont péri en cherchant à traverser le désert ou des forêts denses en quête de sécurité, loin des points de passage frontaliers officiels. «Ces chiffres, recueillis chaque jour par le personnel de l'OIM, nous font honte», regrette-t-il.

MIGRATIONS L'Indonésie compte 100.000 travailleurs étrangers



Le nombre de travailleurs étrangers en Indonésie ne dépasse pas 100.000 personnes, a indiqué mardi à Cikembar, à Java occidental, le ministre indonésien de la Main-d'œuvre, Hanif Dhakiri. S'exprimant à l'occasion de la Journée internationale des migrants, M. Dhakiri a fait savoir que le gouvernement avait limité les activités des travailleurs étrangers dans le pays, précisant que des restrictions en relation avec le milieu d'activité ont été mises en place. Il a, à cet effet, noté que cette politique d'emploi vise, en premier lieu, à favoriser l'accès de la main d'œuvre indonésienne au marché de travail et à valoriser les compétences nationales, en luttant contre le phénomène de la fuite des cerveaux. Dans un cadre lié, M. Dhakiri a réaffirmé son engagement en faveur de l'amélioration des conditions des travailleurs indonésiens à l'étranger, tout en hissant leurs salaires par rapport au niveau actuel», a-t-il noté, précisant que la professionnalisation dans les secteurs à forte valeur ajoutée est fortement recommandée. Le nombre de travailleurs migrants indonésiens employés à l'étranger a atteint neuf millions, selon des statistiques récentes de la Banque mondiale.

ETATS-UNIS : Des mesures «incisives» pour lutter contre la cigarette électronique

Le directeur général de la santé publique aux Etats-Unis, Jerome Adams a recommandé mardi des mesures «incisives» pour lutter contre la cigarette électronique qui «menace la santé des jeunes» notamment leur développement cérébral, ont rapporté des médias locaux. «Nous devons prendre des mesures incisives afin de protéger nos enfants de ces produits très puissants qui risquent d'exposer à la nicotine une nouvelle génération de jeunes gens», a mis en garde Adams. «Les cigarettes électroniques ne sont pas sans danger», a-t-il révélé, soulignant que «l'exposition à la nicotine au cours de l'adolescence (peut) entraîner le développement du cer-

veau, qui continue de se développer jusqu'à l'âge de 25 ans environ». Le responsable de la santé publique américaine avait encouragé au mois d'avril dernier, la population à se munir de naloxone, un antidote aux overdoses. Adams a demandé aux parents, médecins et enseignants de prendre une série de mesures, parmi lesquelles l'interdiction du vapotage en intérieur ou davantage de prévention sur les dangers de ces produits.

«En plus de la nicotine, les vapeurs que les utilisateurs de cigarettes électroniques inhalent et exhalent peuvent potentiellement les exposer, ainsi que les personnes se trouvant autour, à d'autres substances nocives, dont des mé-

taux lourds, des composés organiques volatiles et des particules ultrafines pouvant être inhalées à pleins poumons», a-t-il mis en garde dans sa recommandation. Au total, plus de 3,6 millions de jeunes Américains consomment aujourd'hui des cigarettes électroniques. Son usage a augmenté en 2017 de 78% chez les lycéens, dont un sur cinq reconnaît maintenant utiliser des appareils destinés à inhala des vapeurs de nicotine liquide, souvent parfumée et hautement addictive. L'usage de la cigarette électronique peut affecter les capacités d'apprentissage, de mémoire et d'attention des jeunes et les rendre plus enclins à développer des addictions à l'avenir, selon des experts.



chiffres du ministère ougandais des Transports, plus de 9.500 personnes sont mortes dans des accidents de la route en Ouganda entre 2015 et 2017. D'après un rapport de l'ONU de l'année dernière, 10 personnes meurent chaque jour sur les routes ougandaises et les accidents de la circulation coûtent au pays 1,2 milliard de dollars (environ un milliard d'euros), soit 5 % de son produit intérieur brut.

APS

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE, M.HASBELLAOUI :

Les dossiers électroniques des patients doivent être prêts dans les «plus proches délais»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a affirmé mardi à Oum El Bouaghi que des instructions ont été données aux directeurs des CHU et certains directeurs de wilaya de la santé pour que les dossiers électroniques des patients soient prêts dans les «plus proches délais».

Au cours d'une conférence de presse animée au terme de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné que les dossiers électroniques des patients, inscrits dans le cadre de la modernisation du secteur, comptent parmi «les priorités du gouvernement et de son département ministériel». «Nous avons mobilisé tous les moyens matériels et humains pour parvenir à la numérisation du secteur de la santé durant 2019», a ajouté M. Hasbellaoui soulignant que cette numérisation «exige la maîtrise des équipements et outils y afférents». Le ministre a en outre indiqué que l'Etat augmentera le nombre des étudiants à former en paramédical et dans certaines spécialités médicales connaissant un manque



estimant que la formation de paramédicaux doit rentrer dans le cadre de la formation supérieure. Au début de sa visite, le ministre a inauguré une polyclinique dans la ville d'Aïn Beïda proposant notamment des services de radio-

logie, de médecine dentaire et des urgences médicalisées, réalisé avec une somme de 100 millions DA. Il a inspecté dans la même ville l'hôpital mère et enfant et a inauguré le nouveau siège de daïra de la sûreté dans le cadre des festivités

de la journée arabe de la police. Le ministre a également inspecté le chantier de l'institut de formation paramédicale d'une capacité de 300 places et plusieurs autres projets de son département à Aïn M'lila et Aïn Fakroun.

ALGÉRIE-DANEMARK: Signature d'un accord pour la production de traitements par immunothérapie allergénique

Un accord de partenariat a été signé mardi à Alger, entre l'Institut Pasteur d'Algérie, la société Danoise, ALK-Abello, et les laboratoires Frater-Razes, pour la production d'une gamme d'allergènes pour traitement par immunothérapie allergénique (sous forme injectable). Ce projet de partenariat, entre l'Institut Pasteur, la société Danoise, ALK-Abello, leader mondial de l'Immunothérapie allergénique et les laboratoires Frater-Razes, leader des produits injectables stériles en Algérie, se traduira par la production locale, selon les standards de qualité les plus élevés et de

manière progressive, d'une gamme d'allergènes pour traitement par immunothérapie allergénique, répondant à la totalité des besoins des patients. «Nous envisageons la fabrication, dans une première étape, de près de 10 millions de flacons pour répondre aux besoins du marché national», a souligné le directeur de l'Institut Pasteur, Zoubir Harrath, ajoutant que l'Algérie «importe annuellement 3 millions de flacons». La position géographique de l'Algérie et son rôle de premier plan au Maghreb et en Afrique permettront à la plate-forme commune Institut

Pasteur d'Algérie-ALK-LFR «d'envisager, dans le futur l'ouverture de nouveaux marchés au Maghreb et dans quelques pays africains», a-t-il ajouté.

De son côté, l'ambassadrice du royaume du Danemark en Algérie, Julie Pruzan-Jorgensen, a salué les efforts de l'Algérie dans «la prise en charge sanitaire de tous les Algériens et à travers tout le pays».

Elle a par ailleurs, annoncé le lancement prochain de business club algéro-danois rappelant que beaucoup d'entreprises danoises, activant notamment dans le domaine pharmaceutique sont installées en Algérie.

MILA: Une caravane médicale de l'hôpital de Rouiba à l'hôpital Mohamed-Medahi de Ferdjioua

Une équipe de médecins spécialisés en pneumologie de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Rouiba (Algér), a effectué lundi des consultations à l'EPH Mohamed Medahi de la commune de Ferdjioua, à l'Ouest de Mila, a-t-on appris mardi auprès du directeur local de la Santé et de la population (DSP), Saïd Ouabbes. L'activité de cette caravane, conduite par les professeurs Omar Chebati et Abdelbasset Kefi de l'hôpital de Rouiba s'inscrit dans le cadre d'un jumelage entre les deux établissements hospitaliers visant à permettre la meilleure prise en charge des malades de la wilaya de Mila, a précisé le même responsable. Des consultations en pneumologie ont été effectuées lundi, au premier jour de l'activité de cette caravane,

au profit de dizaines de malades du service de pneumologie de l'hôpital Mohamed Medahi de Ferdjioua avec la participation du staff médical de cet hôpital. Mardi matin, des consultations ont été effectuées via endoscopie, alors que dans l'après midi, les staffs médical de Rouiba a encadré une formation au profit des staffs médical et paramédical de l'hôpital de Ferdjioua, au cours de laquelle plusieurs volets liés aux maladies respiratoires ont été abordés, a-t-on noté. Le DSP a indiqué qu'une caravane spécialisée en orthopédie de l'hôpital universitaire de Douïra à Alger entamera dès le 22 décembre courant une opération de consultation et de formation à l'hôpital de Ferdjioua, inscrite dans le cadre du jumelage entre les structures de santé.

ALGER 2 frères siamois séparés avec succès à l'Hôpital Hassen-Badi à El-Harrach

Deux frères siamois âgés de 4 mois ont été séparés avec succès lors d'une opération chirurgicale menée par le staff médical spécialisé au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Hassen Badi, EL Harrach (ex Belfort), a-t-on appris du même staff médical.

Le chef de service de chirurgie pédiatrique du CHU, Pr. Nacer-Eddine Djidjli a précisé que les deux frères siamois sont nés en bonne santé dans la ville de Bou Saâda, wilaya de M'Sila, après accouchement par césarienne de leur mère, et ont été transférés vers l'Hôpital de Belfort pour examens préliminaires.

Qualifiant cette opération chirurgicale de première en Algérie suite à la séparation de deux frères à l'âge de quatre mois, le même responsable a indiqué que cette opération «ne peut être effectuée avant cette âge».

Le même responsable s'est félicité de la réussite de cette opération chirurgicale en dépit du fait que les jumeaux étaient liés au niveau du thorax et de l'abdomen et chacun d'eux a ses propres organes à l'exception du foie, mais cela, a-t-il dit, «n'a pas empêché le bon déroulement de l'opération chirurgicale qui a duré six heures». Après avoir rappelé que la mère des deux frères se portait bien et que le dépistage de ses frères jumeaux a été fait par des examens échographiques, le Pr. Djidjli a expliqué que «ce cas rare est dû à plusieurs facteurs purement génétiques». Les jumeaux sont soumis actuellement à un suivi médical en attendant qu'ils quittent l'hôpital dans un délai de 8 à 10 jours, a-t-il ajouté.

ORAN : Intervention chirurgicale de pose totale de la hanche par voie antérieure, une première sur le territoire national

Une intervention chirurgicale de pose totale de la hanche par voie antérieure, une première en Algérie, a profité mardi à deux patients (une femme et un homme) qui se sont faits opérer au niveau de la clinique spécialisée en traumatologie et rééducation fonctionnelle des victimes d'accidents du travail de Misserghine (ouest d'Oran).

Cette intervention, la première du genre au niveau national qui a duré deux heures, a été effectuée par une équipe médicale chirurgicale de cette clinique encadrée par un spécialiste français, le Pr. Thierry Bégué, en présence de pas moins de 40 chirurgiens orthopédistes et traumatologues des wilayas l'ouest du pays. L'opération a été transmise du bloc opératoire par vidéo. Ces deux opérations délicates ouvrent la voie à 140 cas similaires qui seront opérés à partir de la semaine prochaine, a indiqué le directeur de la clinique, Djellat Abdulkrim.

Cette nouvelle technique réduira la durée d'hospitalisation de 25 % et permettra au patient de quitter l'hôpital trois jours seulement après avoir bénéficié de ce genre d'intervention. Nonobstant, le risque d'hémorragie est moindre avec cette nouvelle technique contrairement à l'intervention classique, a expliqué M. Djellat, soulignant que l'opérée ne nécessitera pas désormais une rééducation fonctionnelle après une telle intervention chirurgicale qui n'a besoin que d'une petite ouverture où le muscle ne fait l'objet d'aucune résection comme dans la chirurgie classique. Cette intervention, qui coûte pas moins de 12.000 euros à l'étranger, contribuera à épargner les déplacements hors du pays aux malades, selon le même responsable. Le Pr Thierry Begué, chef du service traumatologie à l'hôpital Antoine Bechler (France), a exprimé sa satisfaction quant à l'encadrement de l'équipe médicale algérienne, estimant que ces interventions contribuent à la formation des chirurgiens. Pour leur part, les deux patients (une femme de 59 ans et un jeune homme de 29 ans) se sont déclarés heureux de pouvoir enfin se délivrer des souffrances qu'ils ont enduré, notamment au moment de se lever et de s'asseoir.

TÉBESSA: Recrutement de 25 médecins spécialistes au cours du 2^e semestre de l'année 2018

Le secteur de la santé dans la wilaya de Tébessa a été renforcé durant le deuxième semestre de l'année 2018 par le recrutement de 25 médecins spécialistes dans plusieurs spécialités, a indiqué mardi le directeur local de la santé et de la population (DSP), Lazar Guelfen. Les spécialités renforcées sont celles de la réanimation, la chirurgie générale, la médecine interne, la pneumologie, la dermatologie, la psychologie a précisé à l'APS le même responsable soulignant que le secteur de la santé à Tébessa enregistre «un déficit important» en matière de médecins spécialistes notamment dans les zones enclavées et isolées. Les médecins spécialisés ont rejoint leur postes au niveau des différents établissements hospitaliers de la wilaya a-t-on noté soulignant que le staff médical recruté a bénéficié des logements de fonction, dès leur désignation, conformément aux instructions du chef de l'exécutif local. En outre, le secteur de la santé dans cette wilaya frontalière qui compte plus de 760 000 habitants, a bénéficié de la levée du gel pour la réalisation de 4 polycliniques dans les communes de Chérea, Thlidjen, El-Koufi et Boullef Dyr, nécessitant une enveloppe financière de l'ordre de 640 millions DA, a encore ajouté M. Guelfen, mettant en avant l'impact de ces projets dans l'amélioration de la couverture sanitaire de la population. Aussi, un laboratoire d'anatomopathologie (ANAPATH) au niveau de l'hôpital «Bouguerra Boulaares» dans la commune de Békaria est entré cette année en service, a rappelé le même responsable, soulignant que cet établissement permet désormais aux malades, contraints auparavant de se déplacer vers d'autres wilayas, d'effectuer les analyses nécessaires sur place.

Manger des fruits rouges détoxifie le cerveau

Fraises, framboises, myrtilles, et autres baies rouges, riches en flavonoïdes, sont excellentes pour les capacités cognitives et permettent de lutter contre les maladies cardiaques. Dans une étude, des chercheurs américains ajoutent qu'elles permettent aussi de détoxifier le cerveau et d'éliminer les protéines toxiques.

Leurs conclusions de ces recherches sont publiées par la Fédération d'American Societies for Experimental Biology.

Pour étudier les effets protecteurs des baies sur le fonctionnement du cerveau, et en particulier sur la capacité du cerveau à se détoxifier et à éliminer les substances toxiques, des scientifiques du Centre de recherche en nutrition humaine de l'université Tufts et du Maryland ont allié six rats avec une régime riche en baies pendant 2 mois. Ils ont ensuite analysé leur cerveau. Les rats ont été divisés en deux groupes. Le cerveau

du premier groupe a été évalué après 36 heures de rayonnement et l'autre au bout de 30 jours.

Les baies favorisent l'élimination des protéines toxiques

Après 30 jours de régime alimentaire riche en baies, le cerveau des rats semble mieux se protéger des radiations que le autre groupe témoin. Le Dr Shihab Poulose, auteur principal de l'étude, explique que le cerveau des rats alimentés en fruits rouges régule mieux la

synthèse, la dégradation et le recyclage des composants cellulaires et efface les accumulations toxiques. » Et que cette nouvelle est intéressante car « la plupart des maladies du cerveau comme l'Alzheimer et le Parkinson sont associées à des niveaux plus élevés de protéines toxiques. »

Une étude, menée par les mêmes chercheurs, est actuellement en cours auprès de participants âgés de 50 à 75 ans pour évaluer comment les baies et leur phytonutriments protègent le cerveau âgé et permettent de lutter contre le déclin cognitif.



Le cerveau peut classer des mots pendant le sommeil

Vous pensez que votre esprit est en mode veille quand vous dormez, mais il n'en est rien. Votre cerveau continue à être actif.

Notre cerveau ne dort-il donc jamais ?

Des chercheurs de l'université de Cambridge en Angleterre et du CNRS à Paris ont entrepris de traquer l'activité cérébrale de volontaires pendant leur sommeil et ont trouvé une corrélation aux zones cérébrales du langage. Objectif : savoir si on peut identifier des mots lorsqu'on est en plein songe. Leur expérience a confirmé leur supposition : les participants ont réussi à retenir jusqu'à 12 mots pendant leur sommeil sans même le savoir.

Le cerveau est un muscle incroyable capable de détecter certains刺激 si celles-ci sont automatisées, démontrent les chercheurs. Pour les besoins de l'étude, pour aider les chercheurs à identifier les mots, les participants ont commencé par répondre à un exercice d'identification des mots : ils devaient lever la main droite quand ils entendaient un nom d'animal et la main gauche à

l'écoute d'un nom d'objet. En parallèle, leur activité cérébrale était pistée au moyen d'un électroencéphalogramme.

Dans la seconde partie du test, les participants se sont endormis et une nouvelle liste de mots leur a été présentée avec les mêmes consignes : classer les noms d'objets ou d'animaux.

À la prise, le cerveau a réagi positivement. « Le cerveau est demeuré capable de percevoir les sons de l'environnement, d'examiner la signification des mots et de décider quelle action mener - bouger la main droite ou la main gauche », raconte les chercheurs.

Pratiquer que le cerveau peut être beaucoup plus actif que nous le pensons pendant notre sommeil ou la journée signifie de notre regard », remarque Sil Koider, directeur de l'étude, également à la tête de l'équipe de recherche sur la conscience à l'École normale supérieure de Paris.

EPILEPSIE : le cerveau produit son propre Valium

Des chercheurs américains ont découvert une protéine produite par le cerveau qui agit comme un tranquilliant. Cette avancée scientifique permet d'envisager des nouveaux traitements pour soigner l'épilepsie et plusieurs troubles semblables (sommeil, anxiété).

Inutile d'aller chercher du Valium dans les médicaments, le cerveau en fabrique lui-même ! Cette découverte, publiée par la revue Neuron, nous vient des scientifiques de l'université américaine de Stanford.

Dans l'étude, les chercheurs ont identifié une protéine secrétée par le

cerveau, qui agit comme un tranquilliant. Cette protéine pourrait permettre de travailler sur de nouveaux traitements pour soigner l'épilepsie et plusieurs troubles semblables (sommeil, anxiété).

Une piste pour prévenir les crises d'épilepsie

« C'est l'une des découvertes les plus excitantes que nous ayons fait depuis de nombreuses années », explique John Huguenard, professeur de neurologie et auteur principal de l'étude. « Nos résul-

sultats montrent pour la première fois qu'un noyau profond au milieu du cerveau génère de petites protéines qui agissent comme les benzodiazépines (NDLR, une famille de médicaments dont le Valium fait partie) ».

Le professeur ajoute que grâce à cette découverte il sera peut-être possible un jour de développer des agents capables de démarrez et augmenter l'activité de cette protéine chez les patients épileptiques au tout début de crise, évitant ainsi qu'elle ne se déclenche.

Etre bilingue entretient le cerveau

Les adultes qui maîtrisent deux langues apprises pendant leur enfance auraient en vieillissant un cerveau en meilleure forme que les autres, selon une nouvelle étude.

Parler couramment deux langues n'est pas seulement utilisé en voyage ou dans le cadre professionnel. Être bilingue aurait également un intérêt pour la santé mentale. Des chercheurs de l'University of Kentucky College of Medicine ont découvert que les adultes qui sont bilingues depuis qu'ils sont enfants ont une meilleure « flexibilité cognitive ». L'étude, publiée dans le Journal of Neuroscience, suggère que les bénéfices du bilinguisme sur le fonctionnement du lobe frontal du cerveau seraient plus visibles à mesure que l'on vieillit. L'expérience a été conduite sur 110 adultes



âgés entre 60 et 68 ans. Ils ont été soumis à des tests cérébraux pour évaluer leur flexibilité cognitive. L'étude, publiée dans le Journal of Neuroscience, suggère que les bénéfices du bilinguisme sur le fonctionnement du lobe frontal du cerveau seraient plus visibles à mesure que l'on vieillit. L'expérience a été conduite sur 110 adultes

scanners ont montré que le cortex préfrontal du cerveau des bilingues dépense moins d'énergie que chez les personnes unilingues. Une étude précédente a révélé que la pratique de deux langues pouvait aussi protéger le cerveau de certaines maladies liées à l'âge comme Alzheimer.

En 2007, des chercheurs

de l'université de York ont constaté que dans un groupe de 184 patients présentant des troubles cognitifs, les symptômes de sénilité apparaissaient plus tard chez les personnes bilingues (75 ans contre 71 ans chez les unilingues). Si connaître deux langues pourrait protéger le cerveau, à l'inverse le stress le ferait vieillir plus vite.

Le cerveau voit ce qu'on ne voit pas

Votre cerveau détecte beaucoup d'informations visuelles mais ne vous le dit pas ! En effet, il ne vous renvoie que les messages essentiels pour la compréhension instantanée.

Trop d'infos tues l'info ! Le cerveau a une capacité à analyser un très grand nombre d'informations visuelles, à les traiter et les trier pour nous renvoyer uniquement les plus importantes, selon une étude scientifique de l'Université de l'Arizona (Etats-Unis).

Pour comprendre comment le cerveau analyse les informations visuelles, Jay Sanquinetti, chercheur de l'Université a soumis aux bénévoles de l'étude des images très particulières. Ils ont dû observer des silhouettes noires sur fond blanc dont le motif principal était assez difficile à percevoir, car « camouflé » dans les espaces blancs.

Une analyse des ondes cérébrales

Alors que les participants regardaient ces images, les chercheurs mesuraient leur activité cérébrale par électroencéphalogramme (EEG). Ils voulaient comprendre si ces silhouettes que les bénévoles ne voyaient pas étaient quand même perçues par leur cerveau.

Scientifiquement, quand le cerveau a bien reconnu une forme et qu'il peut la nommer comme représentant d'un objet réel, il émet une onde cérébrale particulière la N400. Après analyse des ondes cérébrales, les scientifiques ont observé que même si les sujets ne reconnaissaient pas certaines images, leur cerveau les faisait et en très peu de temps. A peine 400 millisecondes après l'affichage de l'image, il émet l'onde N400. En revanche, il ne transmet pas l'information, la transmet comme une perception.

Trop d'infos tuent l'info

« Si le cerveau a choisi de privilier le sujet de certaines informations, ce n'est pas une perte de ressources, bien au contraire », explique les auteurs. « Comme le cerveau traite énormément d'informations, il a évolué et appris à analyser les plus importantes à un moment donné. Il ne renvoie que les messages essentiels à une prise de conscience de l'environnement visuel dans l'intérêt de notre survie, probablement. Cela nous permet de ne pas nous noyer sous une masse floue d'informations. » Par exemple, il serait difficile d'imaginer être capable de traverser la rue sans risque en percevant toutes les ombres chinoises existantes.

Les conclusions de cette étude ont été publiées dans la revue *Psychological Science*.

FLORE INTESTINALE

Elle influencerait notre humeur et nos envies culinaires

Les bactéries qui composent notre flore intestinale auraient une incidence sur nos humeurs et nos envies culinaires, d'après une nouvelle étude scientifique américaine.

La flore bactérienne intestinale, ou microbiome comme l'appelle les chercheurs, pourrait manipuler notre humeur et même nos envies culinaires. C'est en tout cas ce qui ressort de l'étude menée par deux équipes de recherche de l'Arizona State University, de l'UC San Francisco et de l'Université du Nouveau Mexique.

Après avoir étudié l'ensemble de la littérature scientifique portant sur le microbiome, les chercheurs ont constaté que les différentes espèces de bactéries n'ont pas toutes les mêmes besoins nutritifs. Là où certaines privilient les aliments riches en sucre par exemple, d'autres préfèrent les matières grasses. Et, pour pouvoir rester implantées dans notre intestin qui constitue leur écosystème, les bactéries se doivent d'obtenir les nutriments dont elles ont besoin. Ainsi libèrent-elles des signaux moléculaires à destination de notre système endocrinien ou nerveux, qui induisent alors des réponses physiologiques et comportementales, nous poussant à préférer tel ou tel aliment.

« Les microbes de notre intestin ont la capacité de manipuler l'humeur et le comportement en altérant les signaux neuronaux dans le nerf vague, en changeant les récepteurs du goût, et en produisant des toxines qui nous font



neous sentir mal, ou au contraire des « récompenses » qui vont nous faire sentir bien », explique

Athena Aktipis, co-auteure de l'étude. « Les bactéries des intestins sont manipulateuses, ajouté

Carlo Maley, directeur de l'UC de San Francisco, elles n'ont pas toutes les mêmes intérêts ; certains correspondent à nos objectifs alimentaires alors que d'autres non. »

Un microbiome à modifier pour lutter contre l'obésité

Il a par ailleurs été démontré dans cette même étude que certaines souches bactériennes augmentaient l'anxiété chez les souris, ou encore que la consommation de probiotiques contenant des lactobacillus casei pourrait améliorer l'humeur, lors d'un essai clinique sur l'homme.

Des traitements à base de probiotiques, de transplantation fécale ou d'antibiotiques pourraient être développés à terme pour nous permettre de maintenir notre équilibre alimentaire, ou de lutter contre l'obésité.

« Cibler le microbiome pourrait augmenter les possibilités de prévention des maladies comme l'obésité, le diabète ou encore le cancer du système gastro-intestinal. Nous ne faisons que commencer à effleurer la surface de l'importance du microbiome dans la santé humaine », conclut la chercheuse Athena Aktipis.

LE RÉGIME SANS GLUTEN N'EST PAS UN RÉGIME AMAIGRISSANT

La majorité de la population imagine des vertus santé et amaigrissantes au régime sans gluten, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Et trop de femmes le suivent pour de mauvaises raisons et sans connaître les risques pour la santé de ce choix alimentaire.

Le régime sans gluten n'est pas amaigrissant et n'est pas forcément bon pour la santé, selon une nouvelle étude scientifique publiée dans la revue médicale le *Journal of Nutrition Education and Behaviour*. Contrairement à ce qu'une grande partie de la population croit. « Si je suis une étudiante et que je souhaite perdre du poids, je peux lire sur Internet que le régime sans gluten est idéal pour y arriver. Je risque alors de me priver des aliments qui contiennent des nutriments essentiels », explique le Professeur Shelnutt de l'Université de Floride. Trop de femmes pensent qu'un régime sans gluten est un régime amaigrissant. Or, les personnes contraintes de suivre un tel régime n'ont pas le choix et le font pour des raisons médicales...

Comme les aliments sans gluten raffinés sont pauvres en vitamines et en minéraux essentiels, elles rééquilibreront leur alimentation et compenseront ces manques avec des compléments en vitamines. Pour mettre en

exergue les idées reçues de la population sur le régime dans gluten, la chercheuse a réalisé une étude comparative avec 97 étudiants. Les volontaires devaient évaluer le goût et les bienfaits pour la santé des aliments sans gluten.

60% des participants ont déclaré que le régime sans gluten pouvait traiter des maladies. Un tiers d'entre eux (35%) pense qu'il peut améliorer les problèmes digestifs, et qu'il est plus sûr pour la santé. 32% des participants pensent même que les médecins le prescrivent pour perdre du poids.

« Comme cette étude a été réalisée avec un petit nombre de participants, elle n'est pas représentative de la population. En revanche elle met en avant les idées reçues de la population sur le régime sans gluten », conclut la chercheuse. « Le problème est qu'il y a beaucoup de femmes en bonne santé qui choisissent un régime sans gluten parce qu'elles pensent qu'il est plus sain pour elles et qu'il peut les aider à maigrir en plus de leur procurer une plus jolie peau », explique le Professeur Shelnutt. Le régime sans gluten, une obligation pour les personnes atteintes de la maladie coeliaque. La maladie coeliaque est une intolérance permanente à certaines fractions protéiques du gluten. Elle provoque



une atrophie villositaire (destruction des villosités de l'intestin grêle). Il s'ensuit une malabsorption des nutriments, en particulier du fer, du calcium et de l'acide folique. Ses symptômes sont douleurs (diarrhée chronique, ventre ballonné, anémie...) et le seul traitement de la maladie coeliaque consiste à suivre un régime sans gluten strict et à vie car il n'existe aujourd'hui, aucun médicament.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Nouvelle Zélande : Les Amis du peuple sahraoui manifestent contre l'arrivée d'une cargaison de phosphate sahraoui

Les Amis du peuple sahraoui en Nouvelle Zélande ont organisé une manifestation pour dénoncer l'arrivée d'une cargaison chargée en phosphate sahraoui, à destination de la ville de Dunedin au sud de la Nouvelle Zélande, lançant des slogans rendant l'arrêt de ce « vol et ce crime ».

Les manifestants se sont rassemblés devant le navire arrivé au port en début de semaine en cours, tout en dépliant des slogans contre le pillage des richesses sahraouies, brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « arrêtez le vol », « nous vous avons pris en flagrant délit », affichant également des photos de militants sahraouis et portant des pancartes « nous exigeons de la Nouvelle Zélande qu'elle cesse de voler notre avenir ». Le navire « Triton Folk » venait du port de la ville occupée d'El-Ayoun, transportant à bord, quelque 53.000 tonnes de phosphates, d'une valeur de 7 millions USD, importée illégalement par la société « Ravensdown », a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). Le représentant du Front Polisario en Australie, Mohamed Fadel Kamal, cité par l'agence, a ainsi, par écrit, le directeur exécutif de la compagnie en vue de « mettre un terme à son implication dans le pillage systématique des richesses » du peuple sahraoui. Par ailleurs, un film-documentaire intitulé « les vents de la résistance » du réalisateur canadien Josh Cambel, relatant la résistance du peuple sahraoui et l'implication d'une compagnie canadienne dans le pillage du phosphate sahraoui, avec la complicité de l'occupant marocain, a été projeté, mercredi, dernier, à Dunedin en Nouvelle-Zélande, a rapporté la même source. La projection du film a été rehaussée par la présence d'un nombre d'amis du peuple sahraoui qui ont réaffirmé leur disposition à exercer davantage de pression sur les compagnies néo-zélandaises pour les dissuader de piller les richesses du peuple sahraoui.

MADAGASCAR : Début du 2^e tour de l'élection présidentielle

Les bureaux de vote ont ouvert mercredi à 06h00 heure locale (03h00 GMT) pour accueillir les électeurs dans le cadre du deuxième tour de l'élection présidentielle sur tout le territoire national malgache. L'ancien président Marc Ravalomanana et l'ancien président de la transition Andry Rajoelina s'affrontent dans un duel final qui attire plus de 9 millions d'électeurs inscrits, a confirmé la Haute cour constitutionnelle (HCC) de Madagascar à l'annonce du résultat définitif du premier tour de l'élection présidentielle tenue le 7 novembre. Selon la Commission électorale nationale indépendante (CENI) malgache, ces bureaux de vote seront fermés à 17h00 heure locale (14h00 GMT). La CENI diffusera les tendances à partir de mercredi soir après la fermeture des bureaux de vote et les résultats provisoires seront proclamés le 31 décembre.

MALI: L'ONU conclut à la responsabilité de chasseurs dogons dans un massacre en juin

Les Nations unies ont conclu mardi à la responsabilité de chasseurs traditionnels dogons dans le massacre fin juin de 24 membres de la communauté peule dans le centre du Mali, alors que des tensions ont éclaté la veille dans la région après l'arrestation de chasseurs suspectés de l'assassinat de sept civils. Une enquête de la mission de l'ONU au Mali (Minusma) rendue publique dit avoir « permis de conclure qu'au moins 24 personnes, toutes membres de la communauté peule de Koumaga (cirque de

LIBYE: Washington appelle au retrait des éléments armés des champs pétroliers de Sharara

Les Etats-Unis ont appelé mardi au retrait immédiat et inconditionnel des éléments armés dans la zone des champs de pétrole de Sharara en Libye, marquant ainsi son soutien à l'appel formulé en ce sens par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

Dans un communiqué, le porte-parole adjoint du département d'Etat Robert Palladino a qualifié ce retrait « de crucial pour permettre à la production pétrolière de reprendre au bénéfice de tous les Libyens ».

« Nous exhortons toutes les parties à résoudre leurs différends à travers un dialogue constructif et des moyens pacifiques dans l'esprit de compromis, plutôt qu'à travers les menaces de recourir à la violence », a souligné M. Palladino, rappelant que les installations de pétrole, sa production et ses activités « appartiennent au peuple libyen ».

« La National Oil Corporation (NOC) et toutes les institutions

souveraines de l'Etat doivent avoir le droit de travailler au nom de tous les Libyens, libres de toute menace et intimidation », a-t-il martelé, notant que les ressources pétrolières libyennes doivent demeurer sous le contrôle exclusif la société légitime National Oil Corporation et sous la supervision du Gouvernement d'accord national libyen conformément aux dispositions des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU 2259 (2015), 2278 (2016) et 2362 (2017). « Les Etats-Unis sont solidaires avec les dirigeants libyens tout en les invitant à poursuivre leurs efforts en vue de réformer la transparence fiscale, renforcer les institu-



tions économiques, améliorer la sécurité et assurer la distribution équitable des ressources du pays, dans le cadre de l'Accord politique inter-libyen et le Plan d'Action formulé par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU Ghassan Salamé », conclut le communiqué.

SOUDAN DU SUD : Le HCR lance un appel de 2,7 milliards de dollars pour la plus grande crise de réfugiés en Afrique

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et des ONG partenaires ont lancé, mardi à Genève, un appel de 2,7 milliards de dollars américains pour faire face aux besoins humanitaires des réfugiés sud-soudanais en 2019 et 2020. « En raison de l'ampleur des déplacements, les niveaux de financement ont été largement dépassés par la hausse des besoins », a déclaré Charlie Yaxley, porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) lors d'un point de presse au Palais des Nations. Selon lui, il faut de toute urgence davantage de soutien et de solidarité pour les réfugiés du Soudan

du Sud. D'autant que sur le terrain, les écoles manquent d'enseignants, de salles de classe et de matériel pédagogique. « Ce qui laisse la moitié des enfants réfugiés du Sud-Soudan en dehors de l'école », a ajouté le porte-parole du HCR. Les dispensaires ont un nombre insuffisant de médecins, d'infirmières et de médicalments. A noter qu'en 2018, le HCR et ses partenaires n'avaient reçu que 38% des 1,4 milliard de dollars demandés pour venir en aide aux réfugiés du Soudan du Sud. Ce faible niveau du financement a conduit à une réduction des rations alimentaires en Ethiopie. Pour l'agence

onusienne, l'une des principales priorités de ce nouvel appel est la promotion des programmes de cohésion sociale parmi les réfugiés et leurs hôtes, afin de garantir la viabilité des deux communautés vivant ensemble de manière pacifique et harmonieuse. Cinq ans après le début d'une brutale guerre civile, il y a eu 1,9 million de personnes déplacées à l'intérieur du Soudan du Sud. Plus de 2,2 millions de Sud-soudanais se sont également réfugiés dans six pays voisins : l'Ouganda, le Soudan, l'Ethiopie, le Kenya, la République démocratique du Congo (RDC) et la République centrafricaine (RCA).

TOGO/LÉGISLATIVES : Les forces armées et de sécurité votent par anticipation

Les forces armées et de sécurité togolaises ont voté mardi par anticipation à l'occasion des élections législatives prévues le 20 décembre pour le renouvellement de l'Assemblée nationale.

Dans un peu plus de 200 bureaux de vote ouverts à cet effet sur l'étendue du territoire, elles ont accompli leur devoir. C'est dans un contexte où la Coalition de 14 partis d'opposition (C14), boycottant le processus électoral, menace de perturber le processus, alors que des confessions religieuses exhorte au report du scrutin. Le ministre de la Sécurité, le général Yark Damehane, a indiqué que la menace de perturbation du processus électoral est prise au « sérieux », dans un reportage de la Télévision nationale TTV, lundi soir. « Il y a des gens qui ferment tout pour empêcher. Nous prenons ça au sérieux et nous nous préparons en conséquence », a-t-il dit, soulignant que des mesures générales sont prises dans ce sens mais

avec une « particularité ».

Au total 850 candidats sur 130 listes participent aux élections législatives visant à élire les 91 députés de l'Assemblée nationale, par un processus sous sécurité de 8 000 éléments de la Force sécurité élections (FOSE-2018).

Pour rassurer de la crédibilité du processus, la Commission électorale nationale indépendante (CENI), chargée de la supervision des élections, a bénéficié de l'accompagnement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO). La CEDEAO a dépêché 20 observateurs électoraux qui ont suivi l'opération de recensement électoral et deux experts qui ont audité le fichier électoral.

Le nouveau fichier électoral est constitué de 3 155 000 électeurs pour 8 488 bureaux de votes sur toute l'étendue du territoire togolais. A ce jour, les autorités togolaises déplorent 4 morts suite à des

incidents liés aux manifestations interdites de la C14 qui a sorti, le 4 décembre, un agenda de dix jours de marches synchronisées à Lomé et dans six villes de l'intérieur du pays conformément à sa menace d'empêcher le processus.

Depuis août 2017, le Togo traverse une crise socio-politique relative à la divergence de positions de la C14 et du parti au pouvoir sur les réformes constitutionnelles incluant entre autres la limitation du mandat présidentiel. Sous la médiation de la CEDEAO, les deux parties ont ouvert un dialogue politique en février 2018 qui a permis une décrispation du climat socio-politique dans le pays.

Le 31 juillet 2018 à Lomé, un sommet de la CEDEAO a proposé une feuille de route pour une sortie pacifique de crise. La feuille de route a indiqué l'organisation des élections législatives le 20 décembre 2018 et la révision intégrale du fichier électoral.

Djenné, centre) ont été tuées par un groupe de personnes identifiées comme des chasseurs traditionnels (dozos) lors d'une série d'attaques les 23, 24 et 25 juin. Les chasseurs dozos prétendent protéger les Dogons contre les Peuls alors que le conflit entre les deux communautés s'est exacerbé. «Toutes les victimes ont été exécutées par balle, avec des armes automatiques ainsi que des fusils de chasse traditionnels», précise le rapport. La Minusma « recommande » au gouvernement

malien de déployer des forces de sécurité dans les localités du cercle de Djenné «les plus affectées par des attaques et susceptibles de l'objet d'attaques par les dozos et d'autres groupes armés». La mission de l'ONU réclame également que le gouvernement «rende public» les résultats de sa propre enquête sur Koumaga et qu'il «mette urgentement en œuvre les mesures de désarmement et de démantèlement des milices dozos» comme il s'y est engagé, sans résultat probant jusqu'à présent. Toujours

dans le centre, la ville de Bankass a été le théâtre lundi de tensions après l'arrestation par l'armée de trois chasseurs traditionnels dogons. Ils sont soupçonnés d'avoir assassiné sept passagers d'un camion de transport et d'avoir rançonné les autres passagers de quelque 3 millions de francs CFA, selon le gouverneur de Mopti, chef-lieu de cette région où des violences intercommunautaires ont fait plus de 500 morts civils en 2018, selon l'ONU.

SYRIE:

Efforts diplomatiques pour débattre de la Constitution

Les pays garants du processus d' Astana sont parvenus à un accord visant à organiser, début 2019 à Genève, la première réunion de la commission de débat de la Constitution en Syrie, concrétisant ainsi les efforts diplomatiques dans ce sens au moment où l'ONU a autorisé pour un an supplémentaire l'aide humanitaire dans ce pays.

L'ONU, la Russie, l'Iran et la Turquie sont convenus de faire des efforts pour convoquer la première session de ladite commission à Genève au début de l'année prochaine. Dans un ultime effort pourachever ce projet avant de quitter ses fonctions à la fin de l'année, l'envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, avait convoqué mardi à Genève une réunion avec les chefs de diplomatie russe Sergueï Lavrov, turc Mevlüt Cavusoglu et iranien Mohammad Javad Zarif.

L'idée de ce Comité constitutionnel avait germé en janvier lors d'un sommet des trois pays garants du processus de paix d' Astana sur la Syrie, à Sotchi, sur les bords de la mer Noire.

Les Occidentaux réclament à Staffan de Mistura de réunir au plus vite ce Comité pour revigorir un processus politique en Syrie face aux démarches diplomatiques parallèles de la Russie, la Turquie et l'Iran, et la reprise progressive du contrôle du pays par le gouvernement syrien.

Le Comité constitutionnel doit comprendre 150 membres: 50 choisis par le pouvoir, 50 par l'opposition et 50 par l'émissaire de l'ONU afin d'insérer dans la réflexion des experts et des représentants de la société civile. Quinze membres issus de ces trois listes (5 par liste) seraient chargés de la rédaction de la nouvelle Constitution, selon le plan de l'ONU. Mais le gouvernement syrien n'est pas d'accord avec la composition de la liste onusienne, avait expliqué devant le Conseil



de sécurité Staffan de Mistura, en insistant sur la nécessité que le Comité ne soit pas dominé par une partie ou une autre. L'émissaire de l'ONU a annoncé la fin de sa mission pour fin novembre mais a accepté de rester un mois supplémentaire jusqu'à fin décembre.

L'émissaire, qui pilotait la mission de médiation depuis quatre ans et demi, a annoncé que son successeur, le Norvégien Geir Pedersen, prendrait ses fonctions le 7 janvier. Dans leur communiqué conjoint, les trois ministres ont souligné que «le travail du Comité constitutionnel devait être régi par le compromis et un engagement constructif (...) afin de recevoir le soutien le plus large possible du peuple syrien». Au sujet de la constitution du comité constitutionnel, le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid al-Moallem, a déclaré lundi que «le retard constaté dans la formation du comité constitutionnel résulte de la tentative d'intervention d'un certain nombre de pays occidentaux en plus des obstacles mis

en place par la Turquie en matière de sa formation».

Les autorités syriennes ont souligné déjà qu'elles étaient disposées à modifier la Constitution actuelle et ont déclaré qu'elle devrait être soumise au référendum, alors que de Mistura a souligné dimanche que la Commission constitutionnelle pourrait être un point de départ pour des progrès politiques en Syrie plaidant en faveur d'une «constitution crédible et inclusive».

L'ONU autorise pour un an supplémentaire l'aide humanitaire

Le Conseil de sécurité des Nations unies a prolongé d'un an son autorisation d'acheminer de l'aide humanitaire à travers les frontières et les lignes de front en Syrie.

Cette autorisation expirait le 10 janvier. La résolution a été approuvée par treize des quinze membres du Conseil de sécurité, la Russie et la Chine s'abstinent. La prolongation pour un an de l'autorisation de l'ONU avait le soutien de la majorité de ses membres,

notamment des Etats-Unis, en raison des besoins immenses d'aide humanitaire subsistant en Syrie. Selon l'ONU, quelque 4,3 millions de personnes ayant besoin d'aide vivent dans des zones non contrôlées par le gouvernement. Ceci inclut près de trois millions de personnes qui ne peuvent être atteintes autrement que par des opérations transfrontalières, relève l'ONU.

Lors des négociations, la Russie avait dénoncé des vols d'aide humanitaire à Idlib dans des zones contrôlées par «le groupe terroriste Jabhat al-Nosra et ses satellites». «Ces groupes revendent ensuite cette assistance le long de la ligne de front», avait précisé l'ambassadeur russe adjoint à l'ONU, Dimitri Polyanski. Depuis deux ans, la Russie se montre réticente face à l'aide humanitaire transfrontalière, jugeant qu'elle va à l'encontre de la souveraineté de la Syrie qui a repris cette année le contrôle de plusieurs régions. La première résolution sur l'aide transfrontalière avait été adoptée à l'unanimité en 2014. Il y a un an, elle n'avait été approuvée que par douze des quinze voix du Conseil de sécurité, la Russie, la Chine et la Bolivie s'abstenant.

Dans ce contexte, le représentant permanent de la Syrie auprès de l'ONU, Bachar Jaafari, a appelé à ne pas «politiser» la question de l'aide humanitaire aux syriens vivant près des frontières, soulignant que Damas est «déterminé» à lutter contre ce qui reste des réseaux terroristes à Idlib.

FRANCE

Le président Macron cherche la paix sociale sans renoncer à ses réformes

Le mouvement de «gilets jaunes» a obligé le président Emmanuel Macron et son gouvernement à s'affairer ardemment à trouver des solutions, surtout convaincantes, face à la colère des Français, en mettant à contribution le maximum de partenaires, pour une paix sociale. En optant pour cette voie sociale, pas du tout prévue dans son programme, le président français, en chute de popularité depuis la crise «jaune», ne souhaite nullement, cependant, renoncer à ses réformes, même s'il donne l'impression de marquer une pause nécessaire. Après avoir annoncé le 10 décembre dernier des mesures en faveur de l'apaisement, il met à contribution tous les partenaires susceptibles de travailler avec son gouvernement et soutenir ses décisions par des actions concrètes. Il a réuni, tour à tour, les partis politiques, les partenaires sociaux, les banques et, pas plus tard que mardi, les représentants des trois familles d'organismes complémentaires de santé. Il s'agissait des mutuelles, assurances, instituts de prévoyance afin de «bâtir des solutions

concrètes à l'urgence économique et sociale», exprimée lors de son allocution aux Français. Cependant, cette «urgence économique et sociale» implique un coût, plus de 10 milliards d'euros, et dont sa mise en œuvre constitue déjà un casse-tête en matière de financement. Pour calmer une autre colère, cette fois-ci celle des policiers, le gouvernement a prévu une autre facture en décidant d'un prime de 300 euros pour les heures supplémentaires des policiers engagés dans les mobilisations des «gilets jaunes». Ce sont 11.000 fonctionnaires qui bénéfieront de cette prime pour un coût total d'environ 33 millions d'euros. Pour soutenir sa démarche, le président Macron a demandé l'aide à une centaine de représentants d'entreprises françaises qui les a réunis après les banquiers, la semaine dernière. «J'ai besoin de vous», avait-il dit, soulignant que le modèle économique et social de la France est au «bout du rouleau». Ainsi, les entreprises vont prendre leur part à hauteur de 2,5 milliards d'euros, a-t-on indiqué. Mardi, il a demandé aux trois familles

d'organismes complémentaires de santé des engagements «supplémentaires» pour que le coût de la santé «pèse moins sur le pouvoir d'achat des ménages». Un pouvoir d'achat déjà annoncé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en «nette hausse» pour l'année 2019, avec une progression de 3 %. Mais le débat en France tourne ces jours-ci autour du financement de cette «urgence économique et sociale» engagée par le gouvernement où il va falloir trouver de l'argent. Un Conseil des ministres est prévu ce mercredi afin d'examiner toutes les possibilités financières pour la concrétisation de ses mesures qui va, sans doute, demander d'enterrer des décisions sur la réduction des budgets de l'Etat, dont le déficit sera porté à 107,5 milliards d'euros. Toutefois, le mouvement des «gilets jaunes» a remporté mardi une petite victoire lorsque l'Assemblée nationale française a validé, sans débat, le gel des taxes sur les carburants jusqu'en 2022, après que le Sénat l'eut voté dans le cadre du projet de budget pour 2019.

CORÉE DU SUD : La présidence discute de la mise en œuvre des accords intercoréens

La présidence sud-coréenne a organisé mercredi une réunion consacrée à la mise en œuvre des accords conclus lors du sommet de septembre entre le président Moon Jae-in et le dirigeant suprême de la Corée du Nord, Kim Jong Un.

La même source a précisé que la réunion à la Maison Bleue a été présidée par Im Jong-seok, chef de cabinet de M. Moon, en présence notamment des ministres de l'Unification, de la Défense, de la Culture, ainsi que du chef de l'Agence de renseignement (NIS) et du conseiller présidentiel à la sécurité.

Le cours de la réunion, les participants ont fait le point des récents progrès faits à ce jour dans la mise en œuvre des déclarations conjointes de MM. Moon et Kim et parlé des plans globaux prévus pour l'année prochaine, selon la présidence.

Les deux dirigeants ont

IRAK : L'armée américaine établit une nouvelle base près de la frontière syrienne

L'armée américaine a établi une nouvelle base en Irak, située dans la province d'al Anbar (ouest) près de la frontière avec la Syrie, a rapporté mercredi un journal irakien. «Les forces américaines ont construit une base militaire dans la région d'Al-Malihia près de la ville d'Al-Kaïm, à quelque 400km à l'ouest de la capitale irakienne, Bagdad», a indiqué le journal Al-Machrek en citant le maire de la ville, Ahmed al-Mahalaoui.

C'est la deuxième base de ce genre ouverte dans la région de Roumanah, près d'Al-Kaïm, a indiqué la même source. Une première a été établie début décembre.

«Cette nouvelle base est proche de la frontière avec la Syrie, visiblement pour permettre de la surveiller afin de protéger les forces américaines qui y sont déployées», a ajouté M. Mahalaoui.

Le journal cite également Frahane al-Doulaïmi, membre du conseil provincial d'al Anbar, selon qui l'armée américaine «n'a pas tenu les autorités provinciales au courant de ces bases militaires». «Le conseil provincial n'a pas le pouvoir d'empêcher les forces américaines de construire des bases dans le désert de la province» d'al Anbar, a-t-il ajouté.

RUSSIE : Un attentat terroriste déjoué par les services de sécurité

Les services de sécurité russes ont neutralisé mercredi un groupe de terroristes du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) à Stavropol dans le sud de la Russie, ont rapporté les médias locaux.

Les forces de sécurité russes (FSB) ont neutralisé des membres de l'organisation terroriste Daech dans la ville de Stavropol qui avaient ouvert le feu lors de leur interpellation, a annoncé le FSB. «Le FSB de Stavropol a effectué une série d'opérations en vue de mettre un terme à l'activité d'une cellule de Daech dans la ville. Lors de leur interpellation, les membres du groupe ont tiré sur les employés du FSB, qui ont réplié et les ont neutralisés», a précisé le service.

Aucun employé du FSB n'a été blessé au cours de l'opération. Selon la même source, les membres du groupe terroriste planifiaient de perpétrer un attentat sur le territoire russe. En mars dernier, le FSB avait annoncé avoir interpellé dans la ville russe de Iaroslavl, cinq terroristes de Daech qui projetaient des attentats dans plusieurs régions russes. Ces individus possédaient des engins explosifs qui ont été saisis.

CONCOURS

Première édition du festival national des jeunes talents de la chanson samedi à Alger

La première édition du Festival national des jeunes talents de la chanson sera organisée, samedi à Alger, et verra la participation de 96 concurrents de différentes wilayas du pays, a indiqué mercredi la présidente de la commission de préparation de cet événement artistique, Chorfi Karima.

Dans une déclaration à l'APS, Mme Chorfi a précisé que l'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre des activités artistiques et de loisirs qu'organise la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger en collaboration avec la Ligue des arts de la chanson et de la musique sous l'égide du ministère de tutelle.

Cette édition verra la participation de 96 concurrents (deux par wilaya) pour remporter le titre du meilleur talent de la chanson en Algérie, a fait savoir Mme Chorfi, précisant que les éliminatoires débuteront samedi prochain à Alger.

Le programme du festival comprend trois étapes éliminatoires qui seront organisées du 22 au 24 décembre au Centre culturel d'Hussein Dey qui abritera également la cérémonie d'ouverture prévue samedi prochain à 10 h. La cérémonie



de clôture est prévue le 25 décembre à partir 14h à la salle Ibn Khaldoun où des prix seront remis aux lauréats (six concurrents). Les 20 premiers au classement bénéficieront d'une formation de deux mois à l'école de musique de Zéralda relevant de la direction de la jeunesse et des sports d'Alger. Des sorties aux sites touristiques phares d'Alger sont prévues en marge de l'occasion aux jeunes de faire connaître leurs talents.

JOURNÉES DU THÉÂTRE POUR ENFANTS À ANNABA : Pièces théâtrales et divertissements à partir de vendredi

Le théâtre régional «Azzedine Medjoubi» d'Annaba réouvre à partir de ce vendredi avec les activités culturelles et les divertissements destinés aux enfants à l'occasion des «Journées du théâtre pour enfants», et ce jusqu'au 31 décembre en cours, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs. Plus de dix clubs et

coopératives culturelles de plusieurs wilayas du pays participeront à cette manifestation, à travers des pièces de théâtre pour enfants, telles que «Amou Felfel» de la coopération culturelle «Pen Biladi», de la wilaya d'Oran, «El Hadika El Khadra» de l'association culturelle de musique classique de Sétif, «El Kenz» de l'association

du théâtre libre» de Mila ainsi que le «Lapin et l'hiver» de la coopération culturelle «Sarah El fen» de Sétif, a indiqué la même source. Au programme de cet événement, qui se déroulera au théâtre régional Azzedine Medjoubi, il y aura également plusieurs autres spectacles de divertissement ponctués de jeux de magie

animés par les membres de l'association «La Perle de l'Est» d'Annaba et l'artiste Yazid Bouz de Bejaia. Ces journées culturelles et éducatives sont organisées à l'initiative du théâtre régional Azzedine Medjoubi, en coopération avec la direction de la culture, à l'occasion des vacances scolaires d'hiver, a-t-on relevé.

TIARET: Premier salon national de la calligraphie arabe dimanche prochain



La maison de la culture "Ali Maachi" de Tiaret organise, à partir de dimanche prochain, un premier salon national de la calligraphie arabe, a-t-on appris mercredi de la directrice de cet établissement culturel. Cette manifestation de trois jours verra, à la galerie "Abdelhak Chaouche", la participation de 40 exposants de 15 wi-

lays du pays, a indiqué Rabéa El Adaouia Habba. Le programme de ce salon, organisé sous le patronage du wali de Tiaret, Abdellah Bentouati, comprend des ateliers de formation au profit des enfants les initiant à l'esthétique de la calligraphie arabe, ainsi qu'une conférence sur l'histoire de la calligraphie arabe, qui sera animé par

l'enseignant de littérature arabe à l'université de Tiaret, Mansour M'hidi. L'objectif de ce salon est de constituer un espace de rencontre et d'échange entre artistes et d'activer ce domaine artistique quasi absent à Tiaret, malgré que la wilaya s'enorgueille de doyens de cet art pictural en Algérie, a-t-on souligné. APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Khider Biskra
route de Sidi Okba, BP 145 Biskra
(NIF) N° : 416020000070039

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/VRDP /2018

L'Université Mohamed Khider Biskra lance un avis d'appel d'offres national ouvert en vue réaliser l'opération intitulée :

TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE BISKRA

Conformément aux lots suivants:

lot 01 : Travaux de Réfection Amphi - (A) + (B) / RDC

lot 02 : Eclairage Extérieur

lot 03 : Travaux de Réfection Bibliothèque centrale / RDC-1er étage -2ème Etage

Les soumissionnaires exerçant dans le domaine de la construction, électricité peuvent retirer le cahier des cahiers des charges auprès du Vice Rectorat Chargé de Développement, de la Prospective & de L'Orientation de l'Université de Biskra contre paiement de la somme de 2000 DA non remboursables, payables par virement au trésorier de la wilaya de Biskra pour le compte de l'agent comptable de l'Université Mohamed Khider Biskra N°122 clé 93 .

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentées sous plis cacheté avec la mention

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Avis d'appel d'offres national Ouvert :

TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE BISKRA

Lot N°.....
L'offre comporte trois plis séparés et distincts dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'articles 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public :

Dossier de candidature : contient la déclaration de candidature et les pièces désignées au cahier des charges.

Offre technique : contient le cahier des charges signé, daté et portant la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » déclaration à soumissionner et tout document permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière : contient les lettres de soumissionnés, le bordereau des prix unitaires (PBU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la décomposition du prix global.

Durée de préparation des offres et lieu de dépôt :

La préparation des offres est de 15 jours. Les offres doivent être déposées le 15ème jour à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP au plus tard à 12H:00 délai de rigueur au bureau de comité d'ouverture et d'évaluation des offres au Vice Rectorat Chargé de Développement, de la Prospective & de L'Orientation de l'Université de Biskra.

Délai de validité des offres : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à partir de la date de publication, première apparition de l'appel d'offre.

L'ouverture des plis, dossier de candidature, technique et financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13:00 H dans la salle de réunion au rectorat de l'université Mohamed Khider, aucune offre ne sera acceptée après ce délai. Si le jour de dépôt coïncide avec un jour férié ou jours de repos légal, celui-ci sera reporté au jour ouvrable suivant au même horaire.

L'administration peut dans des circonstances exceptionnelles et à sa discréction, reporter la date de dépôt des offres en publiant un avis de prorogation de délai. Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister à la séance de l'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 838 329 du 20/12/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Ain Defla

Daïra d'Ain Defla - Commune d'Ain Defla

Bureau de gestion des domaines de la commune

Avis d'adjudication

La commune de Ain Defla procédera le . 24 DEC 2018 à quatorze heures, siège de la commune, à une adjudication sur les droit d'abattage pour la location du abattoir communal durant une année du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019 non renouvelable.

Prix d'ouverture :

Droits d'abattage, le prix d'ouverture est fixé à 2.220.000.00DA

Les personnes désirant y participer doivent contacter le bureau de gestion des domaines de la commune, pour retirer le cahier des charges, contre paiement de la somme de 2000.00 DA.

Constitution du dossier de participation :

-demande de participation

-copie de l'extrait de rôles moins de trois mois

-certificat de résidence

-caser de judiciaire original en cours de validité

-copie de la carte d'identité nationale

-copie du registre de commerce n°611005 visé par le Centre du registre de commerce

-chèque bancaire garanti d'une année d'un montant de 10% du prix d'ouverture au nom du trésorier de la commune d'Ain Defla

-présentation d'un garant solvable

-pièces originales du contrat notarié et de l'extrait de rôles du garant, accompagné du casier judiciaire.

-reçu de paiement des frais de retrait du cahier des charges

-attestation de mise à jour des non salariés(CASNOS)

-certificat administratif visé par le trésorier communal attestant le nom- endettement de l'adjudicataire.

Pour plus de renseignements, contactez le bureau de gestion des domaines de la commune.

Le dernier délai de dépôt des dossiers est fixé le 24 DEC 2018 à 12 H00.

DK NEWS

Anep : 838 825 du 20/12/2018

DIMAJAZZ 2018 :

Karim Ziad enflamme la soirée d'ouverture

La 15e édition du festival international Dimajazz a été ouverte mardi soir au Théâtre régional de Constantine, Mohamed Tahar Fergani sur une savoureuse prestation de Karim Ziad et de son orchestre.

Accompagné de Michel Alibo (Basse), David Au-baile (claviers), Acau Irving (saxophone) et Nenad Gajin (guitare), Karim Ziad a éternué des plus belles manières ce 15ème festival international de jazz de Constantine métissant les rythmes maghrébins à un jazz raffiné, le tout plaisamment agrémenté par des chants arabes et berbères.

La bande de Karim Ziad, croisant les sonorités modernes et traditionnelles, a été accueillie par des tonnerres d'applaudissement à chaque début de morceau, ce qui contribua à «chauffer» encore plus le public du Théâtre régional Mohamed Tahar Fergani, visiblement ravi de renouer avec le festival Dima jazz après deux ans d'interruption involontaire.

«Constantine», «Andalousie», «Ifrikyia» et autres morceaux d'un répertoire que le public semble connaître et apprécier ont



majazz disparu il y a 12 ans, et à Djamel Allam, l'artiste qui a parrainé l'édition 2005, décédé le 15 septembre dernier.

M. Zoheir Bouzid, commissaire du Dimajazz, a souligné dans son allocution d'ouverture la dimension tout à fait particulière de ce 15ème dimajazz rendu possible grâce à la détermination et la solidarité de tous les membres du commissariat du festival pour faire en sorte que ce festival survive, mettant

en avant la notion de résistance, et toutes ces valeurs humanistes véhiculées par la musique et par le jazz. La deuxième soirée du dimajazz 2018 mettra à l'affiche, Ithrene, formation rock/blues d'Oum El Bouaghi, et Anis Benhalla lequel vient juste de sortir un second album, «Apes Theater», explorant des territoires tels le jazz, le rock, le funk, l'afrobeat et la musique traditionnelle algérienne.

MILA :

«Ennawafed El Moucharaâ» de Najet Mezhoud enrichit la scène littéraire

L'ouvrage «Ennawafed El Moucharaâ» de l'écrivaine Najet Mezhoud, native de la ville de Mila, présenté sous forme d'un roman en trois chapitres, a enrichi la scène littéraire.

Dans une déclaration à l'APS, cette écrivaine a affirmé avoir intitulé son ouvrage «Ennawafed El Moucharaâ», édité par «Dar El Badr» d'El Eulma (Sétif), pour permettre au lecteur d'observer la vie dans ses moindres détails à travers cette larme, ajoutant que dans chaque maison on trouve une fenêtre donnant sur la vie.

«Cette publication en 200 pages, s'articule autour du thème de la révolution de libération nationale et de la période post-indépendance, mettant en avant de nombreuses séquences basées sur «la bataille entre les traitres et la société algérienne pendant la guerre de libération nationale et même après, ainsi que la guerre psychologique opposant les deux parties», confie l'auteure du livre.

Le roman «Ennawafed El Moucharaâ» transporte également le lecteur au pays de l'ancien colonisateur après la période de l'indépendance, en reliant l'état psychologique prévalant chez les apostats qui ont renié leur pays d'origine et même la France qui les voit d'un œil méprisant.

Selon l'auteure de cet ouvrage, le roman met également en lumière la lutte externe entre ces traitres condamnés à réclamer leur pitance à l'ennemi d'hier. L'ouvrage de Najet Mezhoud se décline dans un langage raffiné, avec un style narratif allant bien au-delà du style classique, offrant, selon elle, aux lecteurs une

fenêtre sur le passé, le présent et l'avenir.

Un avis confirmé par le docteur et écrivain Azzeddine Djellaouddji de Sétif dans la préface de l'ouvrage, mettant l'accent sur la qualité «haut de gamme du texte», ajoutant que la langue comme le reste des autres éléments tels que le style, les personnages et les rôles revêt un caractère particulier.

Ce roman est le 8ème ouvrage littéraire de l'écrivaine Najet Mezhoud, par le biais desquels elle a enrichi le monde des belles lettres avec différents travaux comme des nouvelles, des œuvres de poésie et des livres pour enfants.

L'auteure du livre «Ennawafed El Moucharaâ» a assuré, par ailleurs, avoir d'autres projets littéraires en perspective, dont des nouvelles et des livres pour enfants.

LIVRE

L'ENAG se dote de nouveaux équipements d'impression

L'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag) s'est lancée mardi, dans la production avec une imprimerie d'une capacité de 45.000 impressions par heure, acquise récemment par l'entreprise. Supervisant l'opération de mise en service de cette nouvelle imprimerie, le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi a affirmé que la capacité de production de l'entreprise devrait atteindre mensuellement 6 millions de nouveaux livres et de nouvelles parutions, estimant que cette nouvelle imprimerie se veut un investissement technologique intelligent s'inscrivant dans le cadre du plan d'investissement de

cette entreprise, en vue de développer l'édition et d'améliorer la performance, et couvrir, partant, les besoins croissants du marché en livres, notamment le livre scolaire. Le ministre de la Culture et la délégation qui l'accompagnait, ont écouté, lors de la visite qu'il a effectuée à l'imprimerie, les explications fournies par les techniciens concernant le nouveau matériel de fabrication américaine, constitué de trois (3) machines de type GOSS, constitué également de trois machines, dont la rotative «M-60». Le Directeur général de l'Enag, Hamidou Messaoudi a indiqué que son entreprise, qui produisait

auparavant entre 10 à 12 millions de livres scolaires par an, ainsi que d'autres ouvrages, multipliera sa production, grâce à cette nouvelle acquisition, pour répondre aux besoins du marché. Le recours à cette technologie «de pointe», permettra à cette entreprise de conserver «sa place pionnière» dans le domaine de l'impression et d'accéder, dans un proche avenir, aux marchés extérieurs, évitant à cet effet, les contacts qui sont en cours avec la Mauritanie, ainsi qu'avec le Burkina Faso qui fabrique le livre scolaire à l'étranger, a-t-il fait savoir. Le responsable a, d'autre part, affirmé que l'entreprise col-

laborera dans le domaine de l'impression, avec les imprimeries publiques, ainsi qu'avec le privé, et ce, en fonction de la demande. Dans une déclaration à la presse, le ministre de la Culture a insisté sur l'importance de la numérisation dans le domaine de l'édition, estimant qu'elle est «le véritable enjeu» pour l'entreprise, dans le but d'atteindre le plafond du plan de production qu'elle s'était fixé dans le domaine de l'édition du livre électronique et de la conversion des livres papier en livres numériques. Crée en 1983, l'ENAG, l'un des principaux éditeurs publics, rappelle-t-on.

APS

**AIN DEFLA : CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LANGUE ARABE
«Pour une diversité culturelle et linguistique du monde»**



Au niveau de la maison de la culture Emir Abdelkader à chef lieu de la wilaya, et en collaboration avec l'union national des écrivains algériens, la direction de la culture a célébré la journée internationale de la langue arabe, en présence des autorités civiles et militaires et la représentante du haut conseil de la langue arabe Madame Sanaa Ramdani. Cette journée qui a été célébrée la première fois par l'Unesco le 18 décembre 2012, comme une reconnaissance officielle par l'ONU de la langue arabe comme une langue de travail de ses organismes directeurs.

Un programme très riche a été préparé par les différentes associations, écrivains, et artistes, pour célébrer cette fameuse «journée internationale de la langue arabe» pour un objectif est celui de rendre hommage à la langue arabe qui a, considérablement, contribué à la diffusion de la science et des savoirs au cours de plusieurs siècles et qui a, ainsi, joué un grand rôle dans la civilisation humaine. Des stands d'art, dessins et manuscrits, écrits et des ateliers de dessins pour enfants étaient au menu de l'exposition de la journée ainsi que des passages de poèmes, de chansons, des récitals et auditions ont été animés par des jeunes talentueux, notamment notre confrère Said Karaouane, et

Salim Ben

CONSTANTINE:

Ouverture d'une salle de l'art universel au musée public national Cirta



Une salle réservée à l'art universel a été inaugurée mardi au musée public national Cirta de Constantine en présence de nombreux artistes de plusieurs wilayas. La salle qui comprend des œuvres d'art universelles datant des 17ème et 20ème siècles a nécessité une année entière pour son équipement, a indiqué à l'occasion

Mme Amel Soltani, directrice du musée qui a rappelé que l'année passée avait connu l'ouverture d'une salle consacrée aux plasticiens et sculpteurs algériens. Les artistes présents approchés par l'APS ont salué l'initiative qui valorise les trésors artistiques du musée Cirta, de l'avis d'Amar Allalouche qui a émis le vœu de voir une autre salle réservée aux arts islamiques. La salle qui se trouve au deuxième niveau du musée présente 31 toiles et 9 sculptures dont certaines signées par Nasredine Dinet, Gabriel Charles et Monier Jean Baptiste ainsi qu'une sculpture de l'artiste français Auguste Rodin.

Programme de la soirée

TF1 21:00

france 2 21:00

france 3 21:00

CANAL+ 21:05

M6 21:00

Balthazar

Réalisateur : Vincent Jamain
Avec : Tomer Sisley, Hélène de Fougerolles



Des morceaux humains sont repêchés dans la Seine, permettant de reconstituer partiellement un corps. Hélène Bach fait appel à Balthazar pour les examiner et l'aider à comprendre ce qu'il s'est passé. Il détermine que la victime est morte depuis au moins 36 heures. Il ne tarde pas à comprendre que les restes appartiennent en fait à deux cadavres. Il plonge dans le fleuve en quête des membres manquants.

Le grand échiquier

MAGAZINE CULTUREL 3 épisodes



La prestigieuse émission culturelle, créée par Jacques Chancel en 1972 et arrêtée depuis près de 30 ans, est de retour. La journaliste Anne-Sophie Lapix a été choisie pour présenter cette version riche en prestations et rencontres. Pour ce premier numéro, en direct du palais des Beaux-Arts de Lille, elle reçoit comme invités principaux l'acteur Daniel Auteuil, l'ancienne danseuse étoile et actuelle directrice du Ballet de l'Opéra national de Paris Aurélie Dupont, le ténor Roberto Alagna et la soprano Aleksandra Kurzak. Ils feront découvrir d'autres talents qui les font rêver, les inspirent et les accompagnent encore aujourd'hui.

Possessions

Réalisateur : Eric Guirado
Avec : Jérémie Renier, Julie Depardieu



Accompagnés de leur petite fille, Bruno et Maryline Caron quittent leur Nord natal pour s'installer à la montagne où ils espèrent trouver du travail. Ils y sont accueillis par Patrick et Gladys Castang, les riches propriétaires du chalet qu'ils veulent louer. Bruno est rapidement recruté dans un garage de la région et Patrick propose à Maryline de faire le ménage chez eux. Elle accepte, et découvre le luxe dans lequel vivent ses parents.

L'amie prodigieuse

Réalisateur : Saverio Costanzo
Avec : Gala Girace, Margherita Mazzucco



Depuis son entrée au collège, Elena constate avec tristesse que Lila a pris peu à peu ses distances. L'adolescente travaille à la cordonnerie de son père et s'est liée d'amitié avec Carmela, l'une de leurs voisines. Pendant ce temps, les frères Solara continuent d'imposer leur loi auprès des habitants du quartier. Ils s'en prennent notamment à Antonio, le jeune garagiste, et à sa soeur Ada. Lila supporte de moins en moins cette injustice.

Papa ou maman - la série

Réalisateur : Frédéric Balekdjian
Avec : Emilie Caen, Florent Peyre



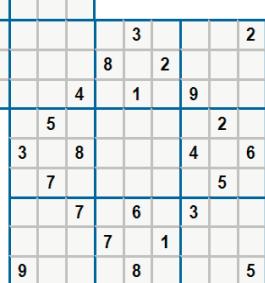
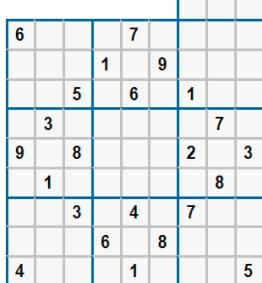
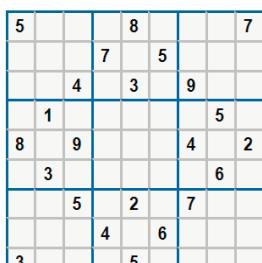
La réconciliation de César et Isabelle, qui semblait s'amorcer, se solde par un fiasco. La médiatrice les prévient que s'ils ne trouvent pas un accord rapidement sur la garde principale des enfants, la juge demandera leur avis à ces derniers ! D'ailleurs, Paula, Matteo et Lili avouent préférer vivre avec leur mère. Du coup pour les séduire, César décide de passer plus du temps avec eux. De son côté, Bernardo tente de rattraper ses bêtises au sein de l'entreprise familiale.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2047

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 1- Quincaillerie marine
 - 2- Fléchirait
 - 3- Contrôlera la cargaison
 - 4- Echine - Fétiches
 - 5- Tréfilées - Coin réputé
 - 6- Vraiment grandes - On en fit tout un plat pour un héritage
 - 7- Buts de promenades en mer - Appel à l'aide
 - 8- C'est bien placé pour le clerc - Acharri du froissement - Sigle de société
 - 9- Personnel - Renfort de oui - Plan porteur pour déjouer
 - 10- Mère de Minos - Monarques slaves
- A- Classicisme étroit
B- Peintre français - Emplacement
C- Traceés à la main
D- Beau parler - Particulièrement court - Eu l'autorisation
E- Exécuteurs stipendiés - Cuistot du matelot
F- Voisin de l'équerre - Pièce de soutien
G- Mie bretonne - Sigle républicain
H- Etat allemand - Puissant dégagement
I- Tapis de sol - Parfum de sucette
J- Partie d'usine - Note pour le chœur
K- Petits miroirs bien abrégés
L- Qui vont en s'élargissant - Planchette d'imprimeur

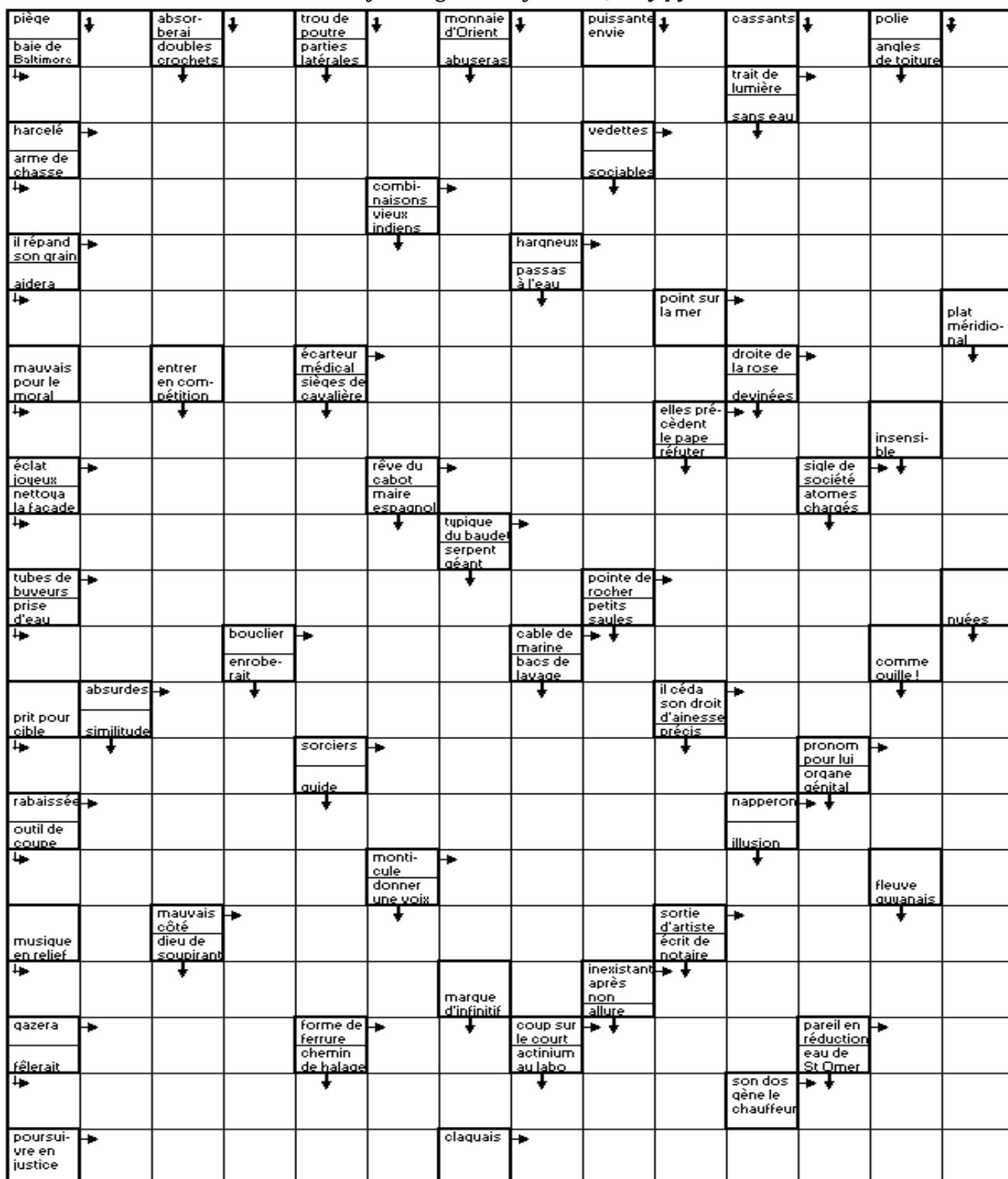
Verticalement:

L- Partie d'usine - Note pour le chœur

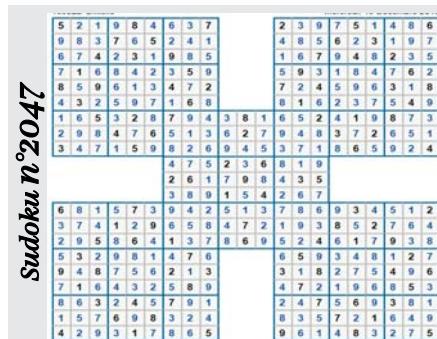
J- Petits miroirs bien abrégés

L- Qui vont en s'élargissant - Planchette d'imprimeur

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°747



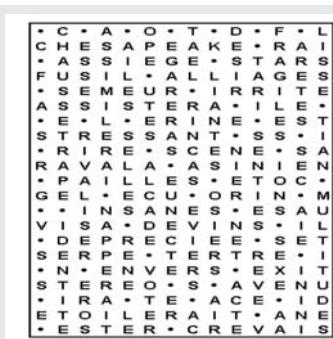
Solution



Mots Croisés n°2047



Grille géante n°747



**TISSEMSILT
CÉLÉBRATION DE LA
JOURNÉE ARABE DE LA
POLICE :
Un gala de boxe a été
organisé à Tissemsilt**



A l'occasion de la célébration de la journée arabe de la police, un grand gala de boxe a été organisé à la salle omnisports d'Ain El Bordj, par la direction de la jeunesse et des sports en collaboration avec la sûreté de wilaya et la ligue de boxe de Tissemsilt, ce mardi dernier, avec la participation de 64 pugilistes de 10 ligues de wilayas ainsi que l'équipe nationale militaire et la section de Mouloudia d'Alger, indiquent les organisateurs à notre journal. Des combats amateurs (Écoles, Minimes, Cadets, Juniors et Séniors) ont été au programme de ce rendez-vous pugilistique, dont 2 combats féminins. « Nous avons programmé, à l'occasion de ce gala, des combats pour toutes les catégories : écoles, minimes, cadets, juniors et seniors », a expliqué un cadre de la DJS, ajoutant que l'objectif de cette rencontre sportive est d'arriver, à l'avenir, à organiser régulièrement, des combats.

Par ailleurs, ces athlètes (Boxeurs) de la wilaya de Tissemsilt comptent aller aussi loin que possible dans la performance sportive, dira un ex boxeur des années 80. Selon les organisateurs, la réussite de ce gala de boxe, est due à l'engouement pour ce genre de manifestation qui commence à se faire sentir, et qui attire désormais de plus en plus de jeunes d'adeptes, comme en témoigne la présence massive de spectateurs dans les tribunes de la salle omnisports.

« Ce genre d'événements sportifs permet à cette discipline de connaître un grand essor. En effet, ce sont les galas qui permettent aux athlètes de la ville de Sidi M'hamed Bentamra (Tissemsilt) de tester leurs performances face à des adversaires de haut niveau », a-t-il ajouté. La cérémonie de clôture et la remise traditionnelle de cadeaux s'est déroulée, en présence du Directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt, des cadres de la DJS, des membres de l'APW et de quelques personnalités sportives, dont des anciens athlètes (Boxeurs) et l'ex président de la ligue de boxe et arbitre national de boxe ayant contribué à la vulgarisation de cette discipline.

Les combats entre amateurs étaient aussi passionnants dans l'ensemble, notamment celui qui a opposé les deux jeunes boxeurs dans la catégorie des moins de 65 kg. Du présent, les ex boxeurs de Tissemsilt ont formulé leurs gratitude au président de la FAB, et ce pour tous les efforts qu'il a consentis au service de la boxe sur la scène nationale, continentale et mondiale.

ABED MEGHIT

PREMIERS JEUX AFRICAINS "SPORT ET TRAVAIL": 8 pays attendus au rendez-vous d'Alger

Huit (8) pays prendront part aux premiers Jeux africains du sport et travail qui débuteront aujourd'hui à Alger et se poursuivront jusqu'à dimanche, a-t-on appris de la Fédération algérienne du sport et travail (FAST).

« Huit pays ont confirmé leur participation. Il s'agit du Burkina-Faso, Rwanda, Sahara occidental, Sénégal, Cameroun, Congo de la Tunisie et l'Algérie, pays hôte », a précisé à l'APS le président de la FAST, Abdelkrim Chouchaoui. Et d'enchaîner : « Selon le règlement de l'instance continentale du sport et travail amateur, la participation d'au moins quatre pays est requise pour le déroulement de l'événement. En outre, l'Erythrée est présente mais elle a participé uniquement au congrès de l'instance africaine ».

Le principe sportif des fédérations africaines du sport et travail et d'assurer

« un nombre de participation élevé » sans prendre en considération les résultats techniques. « Il faut que vous sachiez que les équipes nationales dans les compétitions du sport et travail ne sont pas acceptées. Nous sommes très heureux d'abriter cette première édition des Jeux qui vont voir le jour en Algérie alors que c'est le Sénégal qui devait les organiser avant son retrait à un mois et demi du début », a-t-il ajouté. Six disciplines seront au programme de ce rendez-vous inscrit sous le thème « Partageons le rêve ». Il s'agit des sports de boules, du tennis de table, de futsal, volley-ball, handball et cross-country.

« Les compétitions se dérouleront dans plusieurs salles au niveau d'Alger, à savoir la Coupole, Aïn Béniâ, Chéraga, Ouled Fayet, Sidi Fredj (pour les sports de boules) et Zéralda (tennis de table) », a indiqué la même source. Concernant le cross-country, il sera disputé vendredi sur une distance de 5 km dont le coup d'envoi sera donné au stade Ferhani de Bab El-Oued, alors que le point d'arrivée est prévu devant le siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) au 1er Mai.

A l'occasion de ces Jeux, l'Association africaine du sport et travail, présidée par



le Camerounais Evely Malik Atour et en collaboration avec la FAST, a organisé son troisième congrès au cours duquel six interventions étaient au programme sur le sport et le travail et les pionniers du mouvement sportif du travail amateur. Pour rappel, le coup d'envoi de ces Jeux sera donné jeudi (15h00) à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

CROSS-COUNTRY / CHALLENGE NATIONAL DE LA SOUMMAM (37^e ÉDITION):

Une étape « décisive » en prévision des championnats arabes

Le cross de la Soummam comptant pour le Challenge national de cross-country 2018-2019 prévu samedi, sur le parcours d'Acherchour dans la commune de Boukhelifa (Bejaïa), « sera décisif », a-t-on estimé à la fédération algérienne d'athlétisme (FAA), en prévision des championnats arabes de la spécialité qui aura lieu le 5 janvier prochain à Amman (Jordanie).

« Une forte participation, donc, est attendue, avec les athlètes qui viendront dans l'objectif d'arracher le billet qualificatif pour le rendez-vous arabe », prévoit la direction technique nationale (DTN) de la FAA, qui « a donné son accord de principe pour la participation des sélections hommes et dames conditionnant l'engagement des internationaux par une

très bonne prestation ». Lors du cross de Bejaïa, la DTN tiendra compte, notamment du chrono, de la prestation de tout un chacun pour se prononcer. Les responsables de cette direction technique nationale qui avaient supervisé les deux premiers cross à Djelfa et Biskra, se sont faits une idée sur des athlètes qui avaient participé et attendent le rendez-vous de Bejaïa pour se prononcer et sur la participation et sur les athlètes à sélectionner.

« En ce sens, la concurrence sera rude pour les cadets, juniors et seniors (hommes et femmes) qui tenteront de ne rien laisser pour non seulement gagner, mais attirer les regards du DTN, M. Abderahmane Morcli, du DEN, M. Abdellkrim Sadou et de l'entraîneur national en chef du demi-

fond, Fetheddine Benachour », a assuré la fédération algérienne d'athlétisme (FAA), cité dans le communiqué de la cellule de communication.

Ces techniciens de la fédération prendront en ligne de compte les prestations des athlètes qui se sont distingués à Djelfa et Biskra, mais suivront de près les courses pour lesquelles, les meilleurs athlètes nationaux dont ceux de Bordj Bou Arreridj, Ain Defla, Alger et des athlètes militaires, attendus à Bejaïa.

Sur le plan organisationnel, la ligue de Bejaïa, très soucieuse de réussir l'événement, « a mobilisé les moyens nécessaires pour faire de ce rendez-vous, une véritable fête en mettant les participants dans de très bonnes conditions avant et durant la compétition », a ajouté la même source.

ATHLÉTISSME / CHAMPIONNAT ARABE 2019 : L'Egypte hôte de la 21^e édition

La 21^e édition du Championnat arabe d'athlétisme seniors (messieurs, dames), se déroulera du 31 mars au 3 avril en Egypte, a annoncé

l'Union arabe de la discipline sur son site officiel.

« Nous espérons la participation des meilleurs athlètes arabes à cette 21^e

édition qui se déroulera du 31 mars au 3 avril 2019 en Egypte », indique le communiqué de l'Union arabe. La dernière édition du

Championnat arabe d'athlétisme s'était déroulée du 15 au 18 juillet 2017 à Radès en Tunisie.

CYCLISME / ALGÉRIE - INSTANCE : L'AG élective de la Fédération reportée à une date ultérieure (FAC)

L'Assemblée générale (AG) élective de la Fédération algérienne de cyclisme (AGE/FAC), initialement prévue le 22 décembre 2018 au Complexe Ahmed-Ghermouli d'Alger, a été finalement reportée à une date ultérieure, a annoncé l'instance hier, sans préciser le motif de ce nouvel ajournement.

C'est en effet le deuxième report consécutif pour cette AGE, initialement prévue le 15 décembre 2018 à la salle des conférences du stade 5-Juillet, pour élire un successeur à l'ancien président Mabrouk Kerbouâa, qui avait présenté sa démission le 10 novembre dernier, pour des raisons « personnelles et de santé ».

Ainsi, après le premier report, l'ayant renvoyée au 22 décembre courant, elle vient de subir un nouvel

ajournement, et pour l'heure, aucune date précise n'a été avancée pour son déroulement.

A signaler qu'entretemps, beaucoup de choses se sont passées, puisque le délai pour le dépôt de candidatures a été prolongé, au moment où le dossier du candidat Smail Douzi, qui dans un premier temps avait été accepté, a fini par être rejeté.

« Après examen des deux dossiers présentés pour le poste de président, la Commission de candidatures a rejeté celui de Douzi Smail, directeur sportif du GS Pétroliers, en application de l'article 6 (chapitre 2) des statuts de la FAC, qui exige de chaque représentant élu d'avoir exercé au moins une année au sein des Ligues et clubs sportifs respectifs, alors que le PV de l'élection du concerné date du mois

de juin 2018 », a-t-on appris auprès de l'instance.

Suite à cette décision, Kheïreddine Barbari, membre fédéral et président de la Ligue de Biskra, est le seul candidat en lice pour le poste de président de la FAC.

À l'issue de la démission Mabrouk Kerbouâa, une Assemblée générale extraordinaire (AGE) avait été organisée le 24 du même mois pour installer les commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes.

Mabrouk Kerbouâa, président de la Ligue de Mascara, avait été élu à la tête de l'instance fédérale le 16 février 2017 et c'est le vice-président de la FAC, Fertous Abbès, qui assure actuellement l'intérim, en attendant le déroulement de l'AGE.

BASKET-BALL / NATIONALE 1 MES-SIEURS :

Le programme de la 7^e journée

Programme de la 7^e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 messieurs :

Aujourd'hui :

NA Hussein-Dey - NB Staouéli (17h30)

Demain :

O Batna - OMS Miliana (16h00)

USM Alger - CSMBB Ouargla (16h00)

CRB Dar El Beida - WO Boufarik (16h00)

USM Blida - AB Skikda (16h00)

IR Bordj Bou Arréridj - GS Pétroliers (15h00)

OS Bordj Bou Arréridj - PS El Eulma (16h30)

Samedi :

US Sétif - Rouiba CB (16h30)

Classement :

	Pts	J
1. IRBB Arréridj	12	6
2. WO Boufarik	10	5
--. NA Hussein-Dey	10	5
--. USM Alger	10	6
--. NB Staouéli	10	6
--. OS BB Arréridj	10	6
7. US Sétif	9	6
8. GS Pétroliers	8	5
--. USM Blida	8	6
--. CRB Dar El Beida	8	6
--. OMS Miliana	8	6
--. CSMBB Ouargla	8	6
13. PS El Eulma	7	5
--. Rouiba CB	7	6
--. O Batna	7	6
16. AB Skikda	6	6

BASKET-BALL / NATIONALE 1 DAMES :

Le programme de la 6^e journée

Programme de la 6^e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 dames :

Demain:

GS Pétroliers - USA Batna (15h00)

DRNB Staouéli - JF Kouba (16h00)

Hussein-Dey Marines - RC Bordj Bou Arréridj (16h00)

Samedi :

MT Sétif - OC Alger (15h00)

Classement :

	Pts	J
1. GS Pétroliers	10	5
--. USA Batna	10	5
3. HD Marines	9	5
4. OC Alger	7	5
--. RCBB Arréridj	7	5
--. MT Sétif	7	5
7. JF Kouba	5	5
--. DRNB Staouéli	5	5

HANDBALL / DIVISION EXCELLENCE DAMES :

Le programme de la 5^e journée

Programme de la 5^e journée du Championnat d'Algérie de handball, division Excellence dames, prévue vendredi et samedi :

Vendredi :

CR Didouche Mourad - GS Pétroliers (11h00)

US Akbou - ASFAK Constantine (14h30)

Samedi (14h00) :

HBC El Biar - JS Awzellaguen

CHB Bachdjara - Hawa Saida

NRF Constantine - CF Boumerdès

Classement :

	Pts	J
1. GS Pétroliers	8	4
--. HBC El Biar	8	4
3. JS Awzellaguen	5	4
--. Hawa Saida	5	4
5. US Akbou	4	4
--. CF Boumerdès	4	4
7. NRF Constantine	3	4
--. CHB Bachdjara	3	4
9. CR Didouche Mourad	0	4
--. ASFAK Constantine	0	4

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE : Nouveau report de l'AG élective, l'AIBA demande des explications

L'Assemblée générale élective (AGE) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), initialement programmée pour le samedi 29 décembre, a été de nouveau reportée à une date ultérieure sur demande de l'Association internationale de boxe (AIBA), a appris hier l'APS de l'instance fédérale.



"L'Association internationale de boxe nous a demandé des explications et les motifs du rejet des dossiers de candidatures de Nabil Sadi, ex-président de la FAB et Fazil Ferhat, ex-membre fédéral. Nous avons transmis le PV de réunion de la commission de candidatures qui explique les raisons d'inéligibilité de ces deux candidats. La date de 12 janvier a été proposée pour la tenue de l'AGE et nous attendons la réponse de l'ins-

tance internationale.", a déclaré à l'APS le porte-parole de la FAB, Lyes Latreche. Le même responsable a indiqué également que "l'assemblée générale élective se déroulera en présence d'un émissaire de l'Association internationale de boxe." Quatre candidats sont en lice pour le poste de président. Il s'agit de Laâzizi Athmane, président de la Ligue de Boumerdes, membre fédéral et arbitre international, Abdellah Bessalem, ex-prési-

dent de la FAB, Erouane de Nacer, membre fédéral et président de la Ligue de Tizi-Ouzou et Draa Abdeslam, ex-président de la FAB. Une correspondance émanant du ministère de la Jeunesse et des Sports avait sommé l'ex-président de la FAB, Abdeslam Draa, à organiser une AGEx dans les plus brefs délais afin d'élire un nouveau président, interdisant à l'ancien président déchu, Abdelmadjid Nehassia, de se porter candidat, avait déclaré à l'APS le porte-parole de la FAB, Lyes Latreche. Pour rappel, l'Assemblée générale extraordinaire de la FAB, réunie le 15 juillet 2017 au Centre Ghermouli d'Alger, avait retiré sa confiance au président de l'instance fédérale, Abdelmadjid Nehassia, et une assemblée élective avait été organisée le 1er août. Nehassia avait été élu le 4 mars 2017 à la tête de la FAB pour le mandat olympique 2017-2020 en remplacement de Nabil Sadi.

TENNIS / TOURNOI «FUTURES 45» EN TUNISIE:

L'Algérien Hassan face à un Tunisien au 1^{er} tour

Le tennisman algérien Mohamed Hassan était opposé, hier, au Tunisien Aziz Dougaz au premier tour du tableau final du tournoi international «Futures 45», qui se dispute sur les courts en surface rapide de Monastir (Tunisie).En

cas de victoire, Hassan, qui a bénéficié d'une wild-card (invitation, ndlr), affrontera au second tour le vainqueur du match opposant l'Espagnol Jose Vidal Azorin à l'Italien Nicola Turchetti. Ce rendez-vous, doté d'un prize-money de 15.000

USD, a drainé la participation de certains joueurs relativement assez bien classés sur le plan mondial, à l'image du Portugais Fred Gil (328e), du Français Manuel Guignard (381e) et du Canadien Steven Diez (385e).

CYCLISME / SCRATCH DE GRENCHEM (SUISSE):

L'Algérien Yacine Chalel se contente de la 20^e place

Le cycliste algérien Yacine Chalel, champion d'Afrique en Scratch, s'est contenté de la 20e place sur le Scratch de Grenchen, disputé hier matin en Suisse. «Le peloton s'est vite scindé en deux groupes, et j'ai eu la malchance de me retrouver dans le deuxième. J'ai fait l'effort pour essayer de revenir dans le premier groupe, mais la course était très rapide, avec une vitesse moyenne d'environ 54,5 km/h, ce qui m'a empêché de faire mieux que cette 20e place» a expliqué sur les réseaux sociaux l'Algérien de 23 ans.

Le sociétaire du club français Olympique CVO, qui a disputé cette course avec le maillot national algérien, portant le dosser



N.60, a réaffirmé que son «principal objectif» reste les «Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo», et en pré-

vision desquels il compte «récolter un maximum de points», à l'occasion des différentes compétitions

qualificatives, auxquelles il prendra part prochainement.

CHAMPIONNAT AMATEUR :
Le programme de la 15^e journée

Gr. Centre

Demain (15h00) :

WA Boufark - IB Lakhdiria
Samedi (15h00) :
 ESM Koléa - CR Béni Thour
 US Béni Douala - NARB Réghaïa
 ES Ben Aknoun - RC Arbaa
 IB Khemis Khechna - RC Boumerdès
 AR Ouargla - JS Hai Djebel
Mardi (15h00) :
 NRB Touggourt - CRB Ain Oussara
 WR M'sila - NT Souf

Gr. Est

Demain (15h00) :

AB Merouana - JSD Jijel
 AB Chelghoum Laid - USM Ain Beida
 CRB Ouled Djellal - MO Constantine
 US Chaouia - HB Chelghoum Laid
 AS Khroub - CRB Ain Fekroun
Samedi (15h00) :
 CRB Kais - US Tébessa
 E Collo - USM Khencela
 CR Village Moussa - CA Batna

Gr. Ouest

Samedi (15h00) :

ASB Maghnia - CRB Ben Badis
 CRB Dar El Beida - SCM Oran
 SA Mohammadia - JSM Tiaret
 MB Hassasna - IRB Maghnia
 RCB Oued Rhiou - OM Arzew
 MCB Oued Sly - GC Mascara
 IRB El Kerma - USMM Hadjout
Mardi (15h00) :
 US Remchi - SKAF Khemis

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS:
Programme de la 14^e journée

Gr. Est

Demain (15h00) :

CRB Ain Yagout - NRB Grarem
 NRC Boudjelbana - CB Mila
Samedi (14h00) :
 MB Rouissat - O Magrane (11h00)
 ESB Besbes - NASR El Fedjoudj
 WM Tébessa - MSP Batna
 HAMRA Annaba - IRB El Hadjar
 ES Guélma - CRB Dréan
 ES Bouakeul - IRB Robbah

Gr. Ouest

Demain (15h00) :

CRC Tiaret - CSR Tindouf
 USM Oran - CRB Hennaya
 JS Emir Abdelkader - ZSA Témouchent
 CR Témouchent - MB Sidi Chahmi
 IS Tighennif - IRB Ain Hadjar (Huis clos)
 JS Sig - WA Mostaganem
Samedi (14h00) :
 CRM Bouguitart - CRB Sfisef
Mardi (14h00) :
 CRB Adrar - ICS Tlemcen

Gr. Centre-Ouest

Demain (15h00) :

FCB Frenda - CR Zaouia
 IRB Laghouat - SC Ain Defla
 IRB Bou Medfaa - ORB Oued Fodda
 CRB Sendjas - JSM Chéraga
 E Sour Ghozlane - CRB Froha
 ES Berrouaghia - IRB Aflou
Samedi (14h00) :
 ARB Ghrib - USB Tissemsilt
 RA Ain Defla - CRB Boukadir

Gr. Centre-Est

Demain (15h00) :

US Oued Amizour - ASC Ouled Zouai
 FC Bir el Arch - IRB Berhoum
 JS Azazga - NRB Teleghma
 Hydra AC - IRB Ain Lahdjär
 US Souf - MB Hassi Messaoud
 MB Bouira - AS Bordj Ghedir
Samedi (14h00) :
 SA Sétif - OM Ruisseau
 DRB Baraki - USM Sétif

CAN-2019 DE FOOTBALL/ ALGÉRIE : **«Notre objectif est de remporter le titre africain» (Tahrat)**

Le défenseur international algérien du RC Lens (Ligue 2 française de football) Mehdi Tahrat a indiqué que l'équipe nationale abordera la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 (15 juin - 13 juillet) avec l'objectif de remporter le titre.

«Tout le monde à l'objectif d'aller à la CAN-2019 pour la gagner. Nous avons tout fait pour se qualifier, et maintenant nous visons le trophée, qui sera une autre paire de manche. Tous les joueurs ne pensent qu'à remporter le titre continental», a affirmé Tahrat dans un entretien diffusé sur Bein Sports. L'Algérie a composé son billet pour la CAN-2019 à l'issue de sa victoire en déplacement face au Togo le 18 novembre dernier à Lomé (4-1), dans le cadre de la 5e journée des qualifications.

Tahrat (28 ans) est devenu une pièce incontournable dans le dispositif du sélectionneur Djamel Belmadi, désigné à la tête des Verts le 2 août en remplacement de Rabah Madjer, limogé. «Sur un registre personnel, je suis satisfait de ma première partie de la saison

avec le RC Lens. Je me sens en possession de tous mes moyens, je tâcherai de rester régulier en jouant souvent. Belmadi est un coach sincère, le choix des joueurs se fait selon leur évaluation et non pas par rapport à leur rendement au sein de leurs clubs.

Le meilleur et le plus efficace est aligné. Il m'a fait jouer comme titulaire, j'ai tout fait pour ne pas le décevoir», a-t-il ajouté. Le nouveau pays hôte de la CAN-2019 sera connu le 9 janvier prochain, suite à la décision du comité exécutif de la Confédération africaine (CAF) de retirer l'organisation au Cameroun en raison du



retard accusé dans les travaux des stades devant abriter la compétition. L'Afrique du Sud et l'Egypte ont déposé leurs candidatures pour abriter le tournoi.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2^e TOUR PRÉLIMINAIRE-RETOUR) : **L'USM Bel-Abbès se rendra demain au Nigeria**

L'USM Bel Abbès s'envolera demain au Nigeria pour y affronter la formation d'Enugu Rangers, le 23 du mois en cours, dans le cadre des séries de finale retour de la Coupe de la Confédération de football (CAF).

Ce déplacement va être possible grâce à l'intervention du Ministère de la jeunesse et des sports qui compte mettre un avion spécial à la disposition du club de l'Ouest

de pays en bute à une crise multidimensionnelle depuis plusieurs mois, a-t-on appris de sa direction.

Tenu en échec à domicile lors du match aller (0-0), les protégés de l'entraîneur Youcef Bouzidi se rendront à Enugu avec l'ambition de créer l'exploit, même si les problèmes dans lesquels ils débattent compliquent davantage leur mission. D'ailleurs, le groupe ne s'entraîne pas

au complet et plusieurs joueurs cadres continuent de bouter l'équipe, en attendant le verdict de la Chambre de résolution des litiges (CRL) saisie par certains d'entre eux, à l'image de Lamara, Zouari et Legraâ, pour bénéficier de leur libération automatique, après avoir vainement patienté depuis le début de cet exercice pour percevoir leurs salaires. Malgré tous ces problèmes, l'en-

traîneur Bouzidi dit ne pas abdiquer, assurant qu'il comptait se rendre en terres nigériennes avec la volonté de tout faire pour revenir avec le billet de qualification, selon ses déclarations à la presse à l'issue de la première manche samedi passé. Par ailleurs, le secrétaire général du club a démissionné de son poste à cause de «la situation de débandade prévalant dans le club», a-t-il indiqué à l'APS.

COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS (QUARTS DE FINALE) : **L'entraîneur d'Al-Merreikh appréhende le rendez-vous face au MCA**

L'entraîneur tunisien d'Al-Merreikh du Soudan Yamen Zelfani n'a pas tarji d'éloges sur le MC Alger, adversaire de son équipe en quarts de finale de la Coupe arabe des clubs champions de football, estimant que la double confrontation face au «Doyen» sera «difficile».

«Le MC Alger est l'un des meilleurs clubs encore en lice dans cette épreuve. Il a eu le mérite d'éliminer Al-Muharraq du Bahreïn et Al-Nasr d'Arabie saoudite qui disposent d'excellents joueurs. Le Mouloudia est une équipe redoutable dont il faudra se méfier», a affirmé le technicien tunisien, cité mercredi par la presse locale. Le MCA, unique représentant algérien encore en lice dans

cette compétition après l'élimination de l'USM Alger et l'ES Sétif, s'est qualifié aux dépens d'Al-Nasr en le battant en aller et retour : 1-0 puis 2-1.

De son côté, les Soudanais ont passé l'écueil de l'USM Alger (aller : 4-1, retour : 2-0). «Nous allons aborder les deux matches avec la même manière que celle face à l'USM. Nous devons maintenant nous concentrer sur le championnat ensuite nous nous allons penser au MCA. Nous sommes à 180 minutes du dernier carré, le challenge est important et excitant à la fois», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «Al-Merreikh est confronté actuellement à une cascade de blessures, ce qui m'a poussé à aligner les remplaçants qui n'ont pas

démérités. D'ici le match aller face au MCA, l'équipe doit s'améliorer sur trois aspects : financier, psychologique, et le retour des éléments blessés. Le MC Alger accueillera Al-Merreikh le 31 décembre avant de se déplacer deux semaines plus tard à Oumdurman pour la seconde manche prévue le 16 janvier.

En cas de qualification, le Mouloudia affrontera en demi-finales le vainqueur de la double confrontation entre le Raja Casablanca (Maroc) et l'ES Sahel (Tunisie). La finale de la compétition se déroulera en avril prochain à Al Ain (Emirats arabes unis), alors que le vainqueur empochera une prime conséquente de 6 millions de dollars.

CHAMPIONNAT NATIONAL AMATEUR (SENIORS) :

La trêve hivernale du 23 décembre au 10 janvier 2019 (LNFA)

La trêve hivernale du Championnat national amateur (Seniors) s'étendra du 23 décembre 2018 au 10 janvier 2019, a annoncé hier la Ligue nationale du football amateur (LNFA). «Seuls les clubs en-

core en lice en Coupe d'Algérie seront en activité pendant cette période, pendant laquelle ils seront appelés à disputer les 16es de finale de l'épreuve, prévus en ce mois de décembre» a encore précisé

l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Pour ce qui est de la trêve hivernale des jeunes catégories de la Division nationale amateur, «la trêve débutera le 30 décembre et prendra fin

le 11 janvier, date fixée pour la reprise». La date du 30 décembre coïncide avec le déroulement de la 14^e et première journée de la phase «retour» du championnat des jeunes catégories de la DNA.

CAN 2019 (U17):

Tirage au sort aujourd'hui à Dar es Salam

Le tirage au sort de la 21^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations U17, Tanzanie 2019 se tiendra aujourd'hui 20 décembre 2018 à Mlimani City Conference Centre à Dar es Salaam à 19H30 heure locale (16h30 GMT).

Les pays qualifiés sont : Tanzanie, l'Angola, le Cameroun, la Guinée, le Maroc, le Nigeria, Sénégal, la Tanzanie (pays hôte) et l'Uganda.

La sélection algérienne avait manqué sa qualification en terminant

deuxième des éliminatoires de la zone 1 disputée à Sousse (Tunisie). La phase finale se tiendra du 14 au 28 avril 2019 à Dar es Salaam. Les finalistes représenteront l'Afrique à la Coupe du Monde U17 2019 au Pérou.

UN FAVORI POUR REPLACER POCHETTINO ?

La direction de Tottenham semble se préparer à un futur départ de Mauricio Pochettino, considéré comme le favori au poste d'entraîneur de Manchester United (en savoir plus).

Dans l'optique de la succession de l'Argentin, les Spurs feraient d'Eddie Howe leur priorité, si l'on en croit le Daily Mail. Sur le banc de Bournemouth depuis 2012, le coach anglais de 41 ans ne devrait pas rester insensible à l'intérêt affiché par la formation londonienne.



«Neymar doit rester au PSG»

Pour Zico, Neymar ferait le mauvais choix en quittant le PSG et devrait se concentrer davantage sur sa carrière s'il veut devenir un grand joueur.

L'avenir de Neymar doit s'écrire au PSG. C'est en tout cas l'avis de Zico. Dans un entretien accordé au quotidien espagnol Marca, la légende du football brésilien (65 ans) estime que l'attaquant "doit rester" à Paris l'été prochain, malgré l'intérêt supposé du FC Barcelone et du Real Madrid. "Le cheikh (Tamim ben Hamad Al Thani) a fait un gros effort et il mérite que Neymar lui accorde plus d'attention", affirme l'actuel directeur sportif des Kashima Antlers, qui participent au Mondial des clubs.

Pour lui, "Ney" a bien fait de quitter le Barça en 2017 pour sortir de l'ombre de Lionel Messi et tracer sa propre route. "Neymar devait changer un peu et penser à sa carrière de footballeur professionnel. Il a trop de préoccupations en dehors du terrain, poursuit Zico qui, en ce sens, trouve l'international auriverde "différent" de Lionel Messi et Cristiano Ronaldo. Eux ne pensent qu'au football alors que Neymar pense à d'autres choses. Sur le terrain aussi, il fait d'autres choses qu'eux."

"Avec Messi et Cristiano, on ne voit jamais les adversaires faire des tacles appuyés et intentionnels sur eux. Avec Neymar, c'est différent. Il parle, ils le cherchent, il fait des choses..., poursuit celui qui a porté 72 fois le maillot de la Seleção (52 buts), avant de donner un bon conseil au n°10 parisien, trop dispersé à son goût. Pour être un grand joueur, Neymar devrait seulement se concentrer sur sa carrière de joueur parce qu'il a un talent hors norme et fait des choses fantastiques."

MARCO REUS : «IL NOUS A MANQUÉ L'ENVIE»

Marco Reus (capitaine de Dortmund): «Il nous a manqué l'envie de vouloir gagner ce match. Honnêtement, nous avons mérité cette défaite, parce que nous n'avons pas assez investi. Lucien Favre (entraîneur de Dortmund): «Düsseldorf a joué pour nous contrer, c'était sans doute planifié. Ils ont joué bas, et nous n'avons pas trouvé les failles. Notre deuxième période a été meilleure, c'est dommage qu'en prenne ce deuxième but. Nous avons joué trop haut, et Düsseldorf a bien trouvé la profondeur. On connaît ce danger, mais on ne peut pas toujours l'éviter. Mais je le répète, l'équipe est très jeune et apprend encore». Une simple erreur de jeunesse selon Lucien Favre.



GUARDiola TRISTE POUR MOURINHO

"Je suis triste pour le manager. Nous sommes seuls quand la situation n'est pas bonne. Dans le football, cela arrive. Lorsque tu es limogé, c'est parce que les résultats ne sont pas bons. Il est si fort. Je lui souhaite le meilleur. Il reviendra vite", a confié le Catalán en conférence de presse.

Arsenal se positionne sur Keylor Navas



Poussé vers le banc au profit de Thibaut Courtois depuis l'arrivée de Santiago Solari aux manettes du Real Madrid, Keylor Navas commence à trouver le temps long. Une situation complexe pour celui qui brillait sous les ordres de Zinédine Zidane ces dernières saisons. La solution pourrait venir de la Premier League puisque selon AS, Unai Emery cherche activement un gardien et aimeraît le récupérer à Arsenal. Cela pourrait représenter une porte de sortie de tout premier ordre pour Keylor Navas.

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie inaugure la première desserte reliant Alger à la ville belge de Charleroi

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a effectué, mardi, le vol inaugural reliant Alger à la ville belge de Charleroi dans le cadre du développement de son réseau de transport régulier international.

Air Algérie assure, désormais, cette desserte à raison d'une fréquence hebdomadaire (dimanche et mardi). Selon les responsables de cette compagnie, l'offre annuelle vers cette destination s'élève à 21.000 sièges pour un potentiel de près de 25.000 passagers, et ce, à bord d'avions de type Boeing 737-600 d'une capacité de 101 passagers.

Les tarifs proposés pour des vols aller-retour à partir de Charleroi vers

Lors de son allocution, le P-dg d'Air Algérie a rappelé que cette compagnie exploitait déjà cette ligne il y a près de vingt ans de façon ponctuelle.

Mais aujourd'hui, a-t-il poursuivi, «on revient de manière régulière et, on l'espère, définitive». Pour

A Boeing 737-800 aircraft with red and white livery, featuring the China Southern Airlines logo on the tail, is shown taxiing on a runway. The aircraft has "CHINA SOUTHERN" and "B-5908" printed on its fuselage. In the background, airport buildings and other aircraft are visible under a clear sky.

sa part, le ministre belge a indiqué qu'au cours des deux dernières années, quatre compagnies ont débuté la desserte de cet aéroport. Et en dix ans, le nombre de passagers transitant par cet aéroport a doublé. Approchés par l'APS, plusieurs passagers de ce vol inaugural, en ma-

jorité des ressortissants algériens vivant dans la région de Charleroi et les villes avoisinantes, ont exprimé leur satisfaction devant l'ouverture de cette nouvelle ligne. Pour Abdelkader, retraité, l'avantage est de pouvoir enfin rendre visite à sa famille en Algérie sans avoir à passer par la capitale belge. Cependant, il a relevé le manque d'informations quant aux spécificités du billet qu'il a acheté auprès de la compagnie nationale. «Une fois arrivé à l'aéroport pour prendre l'avion, on m'a informé que mon billet ne permettait pas de prendre des bagages en soute», selon lui. En effet, Air Algérie propose des billets avec ou sans bagages à soute selon une large grille tarifaire. Un autre passager

Amine, la quarantaine, venant d'Algérie, s'est réjoui de l'ouverture de cette ligne pour pouvoir se rendre, ensuite, par route à Lille (nord de la France et proche de Charleroi), et ce, avec un prix qu'il estime «satisfaisant». «Les vols Alger-Lille sont quasi constamment complets quand on ne s'y prend pas à l'avance. Passer par Charleroi est une bonne alternative», affirme-t-il. Pour sa part, Amel, jeune étudiante à Lille, confie qu'avant la mise en service de cette ligne, elle recourrait à une compagnie low cost belge. «Même si les prix pratiqués par cette compagnie belge pouvaient être très bas, elle n'offrait pratiquement aucun service à bord de ses avions», souligne-t-elle.

PUBLICITÉ

A promotional banner for PixX 2000. At the top left, a red diagonal ribbon says "Promo valable Jusqu'au 13 Janvier". The word "PROMO" is enclosed in a red-bordered box. The main title "PixX 2000" is in large, colorful, bubbly letters. Below it, text reads "1000+ 3400+ 800+ PixX" and "Profitez des MEGAS plans PixX". A large red crossed-out "4000 DA" is followed by a large red "9000 DA". Below this, a plan is detailed: "30 Go Internet illimités vers Mobilis" with "Appels et SMS" and a "facebook gratuit" icon. The price "#600#" is shown at the bottom. The background is white with various social media icons like WhatsApp, YouTube, and Facebook scattered around.

MDN

Gaïd Salah en visite de travail aujourd’hui dans la 1^{re} Région militaire

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectuera aujourd'hui une visite de travail à la Région militaire (Bida), où il supervisera l'exécution d'un exercice d'essai démonstratif de drones de reconnaissance, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectuera, depuis le 20 décembre 2018, une visite de travail à la Région Militaire. Lors de cette visite, le Général de Corps d'Armée supervisera l'exécution d'un exercice d'essai démonstratif des drones de reconnaissance», précise le MDN.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

2 ateliers de confection d'armes artisanales découverts par l'ANP à Tébessa et Mascara

Deux ateliers de confection d'armes artisanales ont été découverts lors de deux opérations distinctes menées à Tébessa et Mascara par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont saisi des armes et des munitions, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, grâce à l'exploitation de renseignements et suite à deux opérations distinctes menées à Tébessa (5ème Région militaire) et Mascara (2ème RM), des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, ont découvert, le 18 décembre 2018, deux (02) ateliers de confection d'armes artisanales», précise la même source. Les détachements de l'ANP «ont saisi, au cours de ces deux opérations, 5 armes à feu,

un fusil de chasse, une grenade, 896 cartouches, 16,5 kilogrammes de plomb, 3,2 kilogrammes de poudre noire, 200 capsules, 2 paires de jumelles, ainsi qu'une quantité de produits explosifs et divers autres outils», ajoute le communiqué. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP «a arrêté, à In Guezzam (6ème RM), 3 orpailleurs en possession de 2 détecteurs de métaux, 2 marteaux piqeure, un groupe électrogène et 150 grammes de TNT, tandis que 1.2960 unités d'articles parapharmaceutiques ont été saisies à El-Oued (4ème RM)». Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, une unité des Garde-côtes «a porté secours à 19 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, à dix miles marins au nord-ouest de Cap Falcon à Oran (2ème RM)».

EDUCATION NATIONALE : Poursuite de l'exploitation de la liste d'attente pour le recrutement des enseignants en 2019

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a annoncé hier, que son département pourra suivre, en 2019, l'exploitation de la liste d'attente nationale pour le concours de recrutement des enseignants du cycle primaire et prorogera, pour la même année, l'exploitation de la liste d'attente nationale pour le concours de recrutement des enseignants des cycles moyen et secondaire au titre de l'année 2017. «En préparation de la rentrée scolaire 2019/2020, le ministère de l'Education nationale poursuivra, en 2019, l'exploitation de la liste d'attente nationale pour le concours de recrutement des enseignants du cycle primaire au titre de l'année 2018», a indiqué la ministre sur sa page Facebook. En outre, elle a fait état, en outre, de la prorogation, en 2019, de l'exploitation de la liste d'attente nationale pour le concours de recrutement des enseignants des cycles moyen et secondaire au titre de l'année 2017. Pour rappel, le taux de réussite des enseignants du cycle primaire dans le concours de recrutement organisé par le ministère de l'Education nationale en 2018 a atteint 38,36% soit 121.954 enseignants tandis que le nombre des postes ouverts est de 3.378.